COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

2 mars 2018

Documents d'Information
ODGP/DER/Inf(2018)1

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Octobre – décembre 2017

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;

- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;

- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;

- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;

- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;

- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'octobre à décembre 2017. Suite à la décision CM/Del/Dec(2013)1175/1.6F du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Visites de haut niveau

SG Jagland, 18/12, invité par le MFA belge en tant qu'invité d'honneur pour l'ouverture de la semaine diplomatique a rencontré M. Reynders, ministre des Affaires étrangères, M. Timmermans, premier vice-président de la Commission, ainsi que Mme Mogherini, haute représentante de l'UE et vice-présidente de la Commission.

Commissaire aux droits de l'homme Muižnieks, 10 et 17/12, a participé au 10ème anniversaire d'Equinet et a rencontré des interlocuteurs belges et les médias.

DG Démocratie Marković a participé à la plate-forme européenne pour l'inclusion des Roms, 27-28/11, et a eu des rencontres avec des fonctionnaires de l'UE.

Chef du Cabinet Kayacik a pris la parole devant le groupe de travail du Conseil de l'UE sur les relations avec le Conseil de l'Europe et l'OSCE (« COSCE »), le 10/11.

RSSG sur les migrations Boček, 11-12/12 : réunions de haut niveau avec la Commission et le SEAE.

Autres réunions impliquant le Bureau

Chef du bureau Taubner a continué à entretenir des contacts informels bilatéraux avec ses homologues européens. Il a rencontré à plusieurs reprises les membres du Cabinet du Commissaire Hahn, le Commissaire Navracsics et le HRVP Mogherini, et a maintenu des contacts directs avec d'autres hauts fonctionnaires. Il a aussi :

- ouvert la 3ème réunion du Comité de pilotage du "Programme Sud III" (16 octobre);
- participé à l'atelier du PE sur la liberté académique en Turquie;
- ·co-présidé la "réunion des hauts fonctionnaires du Conseil de l'Europe - UE" (SOM), le 11 septembre à Bruxelles ;
- assisté à l'audition publique sur la situation de l'état de droit en Hongrie au PE (commission LIBE) 7/12; + contacts avec la rapporteure du PE, Mme Sargentini, avant de rencontrer SG le 14/12 ;
- rencontré le directeur général du SEAE, L. Knudsen, sur le suivi de la réunion de la MOE et d'autres développements ;
- a rencontré l'ambassadeur Stevens, président du SEA du COPS (Comité du Conseil de l'UE au niveau des ambassadeurs sur la coopération politique et de sécurité);
- a eu un déjeuner de travail avec l'ambassadeur de Russie auprès de l'OTAN, l'ambassadeur Grouchko (13/12) ;
- eu un déjeuner de travail avec des représentants de l'Autorité palestinienne pour discuter de la coopération;
- souhaité la bienvenue à Sandbaeck, rapporteur de l'APCE, qui prépare un rapport sur les domaines liés aux migrations;
- organisé un dîner pour le directeur du Centre européen Wergeland, Mme A. Perona ;
- reçu le rapporteur de l'APCE, Mme De Sutter, qui prépare un rapport sur les initiatives de l'UE en matière d'état de droit.

Le Bureau a accompagné des collègues :

- DGI et ODGProg dans le panel « État de droit » du partenariat oriental, 4/10 ;
- Le directeur Ruotanen et la DGII, à la DG Just sur l'égalité des genres et les questions relatives aux droits des femmes ;
- le Bureau a co-organisé avec le Secrétariat de l'ECRI, en coopération avec PICUM, 26/10, une réunion des parties prenantes sur les migrants en situation irrégulière, présentant le document GPR n ° 16 de l'ECRI ;
- la DG II du troisième colloque annuel sur les droits fondamentaux organisé par le premier vice-président de la Commission, M. Timmermans, sur «les droits des femmes en danger», 20-21/11 ;
- accueilli la réunion du groupe de travail de l'APCE sur les droits des femmes. 21/11 ;
- participation à l'audition du PE sur la violence contre les femmes, avec la participation du groupe de travail de l'APCE susmentionné, du rapporteur général de l'APCE sur la violence contre les femmes, vice-président du GREVIO et collègue de la DGI chargé du programme HELP du Conseil de l'Europe, 21/11 ;
- Secrétaire de la commission GREVIO (DG II), s'adressant au groupe de travail du Conseil de l'UE sur les droits fondamentaux, "FREMP", 23/11 ;
- a accueilli le groupe de travail du Comité des langues nationales et minoritaires sur le rôle des médias ;
- DGI, accompagnée par le président du CDPC, pour discuter avec la Commission de la Convention sur le trafic illicite de biens culturels, 5/12 ;
- DGII lors d'une conférence organisée par la présidence estonienne de l'UE et International IDEA sur l'autonomisation des femmes et lors d'un événement organisé par le Lobby européen des femmes sur la Convention d'Istanbul, à la Représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE le 6/12.

Le Bureau a organisé et accueilli la **11ème réunion du MIM** (mécanisme d'information mutuelle) sur les développements normatifs dans les deux organisations (6/11). Il a également organisé une réunion de partage d'informations avec les principales ONG internationales de défense des droits de l'homme basées à Bruxelles (5 octobre).

Le Bureau poursuit :

- participation à la table ronde d'experts organisée par l'OSCE / BIDDH sur les migrations ;
- organisation de la réunion du groupe d'experts du partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe sur la cartographie des parcours éducatifs des animateurs de jeunesse, 14/11 ;
- organisation d'une présentation et d'un échange avec les Bureaux de Bruxelles de (+/- 10) Barreaux nationaux, 16/11 ;
- participation au compte rendu du président du SEAE du COHOM (groupe de travail sur les ressources humaines), 11/12 ;
- a accueilli et ouvert la réunion semestrielle d'International IDEA avec les Ambassadeurs des membres d'IDEA International basés à Bruxelles, 8/12 ;
- soutien à l'événement organisé par la Pharmacopée sur le réseau des POC uniques pour la mise en œuvre de la convention Medicrime, 5/12 ;
- a suivi la vidéoconférence sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes organisée par l'UE, avec l'OCDE et ONU Femmes, à laquelle a participé la DSG Battaini Dragoni, aux côtés du commissaire européen Jourová et d'autres personnalités de haut niveau, 11/12 ;

- participé à un événement organisé par le Bureau régional européen du HCDH et rencontré le nouveau représentant régional.

Les contacts bilatéraux avec les fonctionnaires de l'UE des différentes institutions ont été maintenus à travers diverses réunions et autres moyens informels, notamment : réunion avec le Secrétariat du Conseil sur la justice et les questions de ressources humaines (19/12) et avec la DG DEVCO (20/12) -opération sur la Convention Médicrime.

Le **conseiller politique** a assisté à de nombreux événements et a rendu compte de nombreux développements politiques dans l'UE. Il a également développé des contacts avec différentes ambassades / missions à Bruxelles ; par exemple. Bélarus, Palestine, Tunisie et République de Corée, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan, Serbie Moldova, Ukraine. Le Bureau a également eu l'occasion de maintenir des relations avec des représentants des États membres du Conseil de l'Europe, notamment avec la Représentation permanente estonienne (présidence de l'UE) à Bruxelles, ainsi qu'avec des représentants des six républiques d'Asie centrale Loi avec les ministres de la Justice des six Républiques) et des représentants de la Mission de Bosnie-Herzégovine.

Le Secrétariat du Groupe Pompidou basé à Bruxelles a organisé la réunion de son Groupe sur l'aviation générale au Bureau les 13-14 / 12 et le Secrétariat du Partenariat Jeunesse du Conseil de l'Europe a organisé, le 11 décembre, la réunion du Conseil d'administration du partenariat jeunesse avec la DG Éducation et Culture de l'UE ainsi que sa réunion consultative annuelle avec les parties prenantes le 12/12.

Le Bureau a reçu différents groupes de visiteurs et a présenté les activités du Conseil de l'Europe et ses relations avec l'UE (par exemple les jeunes diplomates russes invités par Hanns Seidel St, les interprètes chinois invités par la Commission, les diplomates des pays du Partenariat oriental invités par l'institut Klingendael). Le Bureau a également accueilli le groupe d'étudiants en droit de l'Université de Stockholm

Le Bureau a également rendu compte de nombreux événements spécifiques organisés à Bruxelles par l'UE ainsi que par des groupes de réflexion, des fondations, etc. Rapports axés sur les développements concernant principalement le rôle du droit en Pologne (lancement d'Art 7 TUE), les négociations Brexit, Balkans occidentaux (en particulier BiH et Albanie). Des rapports supplémentaires ont également couvert des événements spécifiques concernant: l'évolution de la situation en «ex-République yougoslave de Macédoine», en Turquie, ainsi que des questions telles que la liberté de religion et de croyance, les fausses nouvelles, les politiques anti-contrebande et la société civile; Partenariat oriental, politique globale en matière de démocratie, rapport annuel sur la liberté de pensée, la ségrégation dans les écoles, commission parlementaire mixte Parlement européen - Turquie, développements en Tunisie.

Médias/visibilité

Le porte-parole/responsable des médias a maintenu ses contacts réguliers avec des journalistes bruxellois sur un large éventail de sujets, notamment la session d'octobre de l'APCE, la réunion plénière de la Commission de Venise, le rapport du CPT sur la Turquie et la Belgique. et en Pologne, le rapport du GREVIO sur le Danemark, le rapport de conformité du GRECO sur le Royaume-Uni et divers arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.

Il a également coordonné le travail de communication autour de l'étude du Conseil de l'Europe sur la participation équilibrée à la prise de décision, la Journée mondiale et européenne contre la peine de mort et l'événement conjoint ECRI / PICUM sur les migrants irréguliers à Bruxelles. Il a également apporté son soutien à la participation du Conseil de l'Europe à plusieurs événements à Bruxelles - dont le Colloque européen sur les droits fondamentaux, le Forum des droits de l'enfant et la Plate-forme pour l'inclusion des Roms - ainsi que les préparatifs de la réunion de décembre. Comité des Ministres sur l'exécution des arrêts et la poursuite des travaux sur le projet de communication en cours pour mettre en évidence l'impact du système de la CEDH.

Statistiques

Quelque 604 messages d'information et documents ainsi que 12 rapports hebdomadaires ont été préparés et envoyés à Strasbourg par le responsable de l'information. 94 notes pour les dossiers ont été envoyées par le Bureau en plus des messages d'information envoyés directement par le chef de bureau. 34 membres du personnel du Conseil de l'Europe ont visité le Bureau et 16 autres membres du personnel se trouvaient également à Bruxelles au cours de la période. Le Bureau a accueilli 47 événements et visites et accueilli 232 visiteurs externes.

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Visites

Le 18/10, **RSSG sur les migrations et les réfugiés Bocek** a participé à la discussion thématique n° 3 du « Vers un Pacte mondial sur les réfugiés » - « Comment pouvons-nous renforcer l'inclusion économique et promouvoir les possibilités de moyens d'existence pour tous les réfugiés, de manière à en faire profiter les pays et communautés d'accueil ? »

Le 30/11, **Président de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales Roter** a participé à la 10ème session du Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités. Le Bureau a organisé la réunion avec Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions des minorités de Verennes.

Les 11-12/12, **Rapporteur de l'Assemblée parlementaire de la Commission des questions politiques et de la démocratie** sur le renforcement de la coopération avec les Nations Unies De Silva s'est rendu aux organes des Nations Unies, et il a eu des réunions avec : a/ OMS, Directeur général b/ HCR, Directeur adjoint du Bureau pour l'Europe c/ HCDH, Chef des Amériques, de l'Europe/de l'Asie centrale d/DG UNOG Møller e/ BIT, Assistant DG/ Directeur régional pour l'Europe et l'Asie centrale. La Chef du Bureau a participé à ces réunions. Le Rapporteur a également visité le Bureau.

Les 17-21/12 - **12e rencontre annuelle du Forum sur la gouvernance de l'Internet** (FGI) : Directeur Luciani (DGII) a participé à la Session de Haut Niveau « Des effets de la numérisation sur la politique, la confiance du public et de la démocratie ».

Réunions, participation, activités du Bureau/ Chef du Bureau

2/10 - remise de la **distinction Nansen** pour les réfugiés
2-6/10 – 68ème session de l'EXCOM, **Comité exécutif de l'UNHCR**
12-13/10 - Sixième session thématique des discussions sur la **migration irrégulière**
18/10 - La Chef du Bureau a fait un discours d'ouverture dans le panel « **Prévention de la traite d'êtres humains** » avec l'Ambassadeur de l'UE et le Directeur général adjoint de l'OIM
23/10 - UNRISD : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, **Rapport du *Civil Society Reflection Group***
2/11 - La Chef du Bureau a eu réunion avec **HCDH, Chef de la section EPU brunch Magazenni** et a discuté de la coopération avec le Conseil de l'Europe
6-7/11 – 28ème Session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel
14-15/11 - Discussion thématique n°s 4 et 5 « **Vers un Pacte mondial sur les réfugiés : Feuille de route** »
24/11 - Séminaire UNOG/ DICAF - **égalité entre femmes et hommes** - mettre à profit l'ODD 16 afin d'améliorer la mise en œuvre de l'ODD 5
28/11 – 108ème Session du Conseil de l'OIM - **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières** - avec la participation du Président de l'Assemblée générale des Nations unies Lajčák et RSSG pour les migrations internationales Arbour
29/11 - L'État de la démocratie globale - le lancement du rapport avec IDEA international
27-29/11 - Forum de l'ONU sur l'entreprise et les droits de l'homme de 2017

8/12 - Séminaire de l'UNRISD « Vers un ordre mondial post-néolibéral : reconstruire le multilatéralisme sur la base des droits de l'homme » avec Membre du Parlement du Royaume Unie Jeremy Corbyn comme conférencier principal.
9/12 - La Chef du Bureau a eu une réunion avec le **DG UNOG Møller pour discuter des défis de l'ONU et d'autres OI**
13/12 - participation à la célébration de la journée des droits de l'homme avec le Haut-Commissaire des NU aux droits de l'homme
12-13/12 - Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection
18/12 - La Chef du Bureau a eu une réunion avec le **HCDH de l'ONU, Zeid Ra'aad Zeid al-Hussein**
20/12 - La Chef du Bureau a eu une réunion avec **l'Ambassadeur Suc, nouveau Président du Conseil des droits de l'homme pour parler de la coopération plus étroite**

La Chef du Bureau a participé aux réunions exécutives de UNOG: avec Président de l'Assemblée générale des Nations unies Lajčák (11/10) et avec Directeur exécutif, rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies Martin (27/11)

La Chef du Bureau a initié des réunions d'introductione avec des ambassadeurs de l'UE, Allemagne, Russie, Suisse, Ukraine, Autriche, Slovénie, Finlande, Canada, Etats Unis (représentant).

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Participation aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE

- CP OSCE : rapport du Directeur du BIDDH sur HDIM PC de l'OSCE avec le rapport du Directeur du BIDDH sur HDIM, présentation de la proposition de budget unifié 2018 par le SG de l'OSCE et le rapport du Directeur du Centre de prévention des conflits, 5/10.
- CP OSCE : Ministre des Affaires étrangères de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Nikola Dimitrov, et Vice-Présidente du CICR, Christine Beerli, 12/10.
- CP OSCE : Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Christine Muttonen, et Président du Conseil de la Commission économique eurasienne, Tigran Sargsyan, ainsi que les présidents du Comité de sécurité, du Comité économique et environnemental et du Comité de la dimension humaine, 19/10.
- CP OSCE : Co-présidents des discussions internationales de Genève, 2/11.
- CP OSCE : Co-présidents du Groupe de Minsk et Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, Harlem Desir, 9/11.
- CP OSCE avec le Commissaire aux droits de l'homme du CdE, Nils Muiznieks, et le Haut Commissaire des minorités nationales de l'OSCE, Lamberto Zannier, ainsi que le Chef de la Mission de l'OSCE en Moldova, Michael Scanlan, 16/11.
- CP OSCE : Chef de la Présence de l'OSCE en Albanie, Bernd Borchardt, Président du Comité Ad Hoc sur les migrations de l'AP, Fillippo Lombardi, et Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, Vuk Zugic, 23/11.
- CP OSCE : Représentants spéciaux de la Présidence le l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination auprès de la Commission mixte lettone-russe sur les retraités militaires, Karl Helmut Napiontek, Contrôleur en chef de la Mission spéciale de surveillance de l'OSCE en Ukraine, Ertugrul Apakan, et Représentant spécial de la Présidence en exercice de l'OSCE en Ukraine et du Groupe de contact trilatéral, Martin Sajdik, 30/11.
- 24ème réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, 7-8/12.
- CP OSCE : la Représentante spéciale de l'OSCE et coordinatrice de la traite des êtres humains, Madina Jarbussynova, 14/12.
- CP spécial OSCE : le Commissaire européen à la politique européenne de voisinage et aux négociations d'élargissement, Johannes Hahn, 18/12.
- CP OSCE avec les représentants spéciaux de la Présidence en exercice sur la jeunesse et la sécurité, 21/12.

Participation aux comité d'experts et conférences

- Réunion conjointe du Comité de sécurité de l'OSCE et du Comité de la dimension humaine sur « Les femmes, la paix et la sécurité: intégrer les aspects civils». Les femmes dans les processus de médiation », 3/10.
- Réunion du Comité de la dimension humaine de l'OSCE sur « La liberté de religion et de conviction », 9/10.
- Conférence conjointe OSCE-CdE sur la liberté d'Internet « Le rôle et les responsabilités des intermédiaires Internet », 13/10.
- ONUDC : 5ème réunion intersessions CND sur la mise en œuvre du document final de l'UNGASS, 16-18/10.
- Conférence de présidence de l'OSCE sur la traite des êtres humains dans les situations de conflit et de crise, 20/10.

- Bureau de Vienne du CdE facilitant la mission d'enquête du rapporteur de l'APCE, Doris Fiala, sur la loi autrichienne sur l'islam et son financement (Islamgesetz), 23-24/10.
- Conférence de l'ICMPD sur la migration de Vienne 2017 sur les partenariats de migration - Cadres pour une migration sûre, ordonnée et régulière, 23-24/10.
- Réunion du Groupe de coordination OSCE-CdE sur le terrorisme et la traite des êtres humains, 27/10. Réunion du Comité de la dimension humaine de l'OSCE sur "Les défis de la démocratie", 30/10.
- OSCE: 2e réunion supplémentaire sur la dimension humaine sur «Le rôle des médias libres dans l'approche globale de la sécurité», 2-3/11.
- ONUDC: 6ème réunion intersessions CND sur la mise en œuvre du document final de l'UNGASS, 16-17/11.
- OSCE: 3e réunion supplémentaire sur la dimension humaine sur «L'accès à la justice en tant qu'élément clé de la primauté du droit», 16-17/11.
- Réunion conjointe du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité et du Conseil permanent: Évaluation du dialogue structuré en vue de la réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, 29/11.
- OSCE: réunion d'experts sur l'impunité des assassinats de journalistes, 11/12.
- Réunion du Comité de la dimension humaine de l'OSCE sur « Le rôle de la société civile dans l'assistance aux États dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE », 12/12.

Varsovie – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

19 novembre - rencontre avec le secrétaire général de la Communauté des Démocraties (CdD), M. Thomas E. Garrett ;
30 novembre - rencontre avec la directrice du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (OSCE/BIDDH), Mme Ingibjörg Sólrún Gísladóttir ;

Activités du Bureau

Améliorer la coopération avec OSCE/BIDDH

L'évènement principal du quatrième trimestre de 2017 était le Séminaire sur la dimension humaine (HDS) de l'OSCE, organisée à Varsovie par OSCE/BIDDH. Le Séminaire s'est déroulé de 10-11/10 et visait à discuter les droits d'un enfant dans le contexte des enfants en situation de risque. Le Bureau a représenté le Conseil de l'Europe pendant le Séminaire et la contribution du Conseil de l'Europe était considérable avec les déclarations présentées lors tous les Groupes de Travail. En outre, le 6ème rapport général sur les activités du GRETA concernant la lutte contre la traite des enfants a également été distribué parmi les participants.

Hors des rencontres de haut niveau mentionnées ci-dessus le Chef du Bureau a continué d'entretenir les relations du travail proches avec les spécialistes de BIDDH. Le Chef du Bureau a régulièrement assisté aux conférences et consultations organisées ou facilitées par OSCE/BIDDH pour présenter les activités et la perspective du Conseil de l'Europe. Ceux-ci ont inclus entre autres la réunion avec le Président de l'Association européenne des juges, M. José Igreja Matos et la table ronde sur l'intégration des migrants en Pologne avant la Journée internationale des migrants.

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD)

Suite à une décision de la 49ème session du Comité exécutif de CdD à lancer un examen stratégique du programme de la Communauté et de ses membres, le Bureau a suivi attentivement le processus interne de l'élaboration des nouvelles priorités de la Communauté afin d'identifier les sujets de convergence avec le programme du Conseil de l'Europe.

En vue de l'édition 2017 du Dialogue de Varsovie pour la démocratie « *Dialogue dans la démocratie, démocratie dans le dialogue* » organisé par le Ministère des Affaires étrangères de la Pologne le Bureau a mené les consultations régulières concernant la préparation de la réunion avec le Personnel du Secrétariat permanent de CdD. Les consultations régulières ont été maintenues avec Mme Milka Zagloba, Conseiller juridique dans le Secrétariat permanent de CdD.

Assurer la visibilité du Conseil de l'Europe
Hors des rencontres organisées par OSCE/ODIHR et CdD, le Chef du Bureau a régulièrement attendu les séminaires et les conférences aux sujets pertinentes des activités du Conseil de l'Europe. Ceux-ci ont inclus entre autres les conférences : XI Séminaire de Varsovie – *Le droit à une vie digne à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres normes internationales*, organisé par le Ministère des Affaires étrangères de la

Pologne ; la débat interactif sur l'avenir du partenariat oriental, organisé par la Fondation Stefan Batory, le leader parmi les ONG de la Pologne ; la conférence sur *L'antisémitisme en Pologne - diagnostic - conséquences - contre-mesures*, organisé par le bureau de Varsovie de AJC ; ainsi qu'à l'édition 2017 du Dialogue de Varsovie pour la démocratie, organisé par le Ministère des Affaires étrangères de la Pologne.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Introduction

Sur la base de la Résolution CM/Res(2010)5, les bureaux du Conseil de l'Europe dans les États membres et les États non-membres :

- représentent le Secrétaire Général auprès des autorités nationales du pays hôte ;

- promeuvent et soutiennent les politiques et activités des autorités nationales, ainsi que celles des organes du Conseil de l'Europe, liées au statut de membre du Conseil de l'Europe ;

- apportent conseil et assurent le soutien et la coordination d'ensemble sur place avec les autorités nationales pour la planification, la négociation et la mise en œuvre en temps voulu des activités de coopération ciblées du Conseil de l'Europe, y compris les Programmes conjoints avec l'Union européenne et d'autres donateurs ;

- facilitent l'identification des besoins pour le renforcement des capacités, en coopération avec les autorités nationales ;

- conduisent des activités de mobilisation de ressources financières pour des projets spécifiques ;

- coordonnent les activités dans le pays avec les autres organisations et institutions internationales (UE, OSCE, ONU) et d'autres partenaires internationaux et locaux actifs dans le pays ;

- mènent une politique médiatique volontariste, en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, en vue d'améliorer la visibilité de l'Organisation, de ses valeurs et de ses activités auprès du grand public.

Le présent document couvre la période de rapport d'octobre à décembre 2017. A la suite de la décision CM/Del/Dec(2013)1175/1.6F du 3 juillet 2013, les rapports d'activité seront publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bakou

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 9 personnes ; total : 15 personnes.

Le bureau met en œuvre cinq projets cofinancés par l'Union européenne, dont trois dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG) et deux projets conjoints : « Dialogue avec la société civile » et « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire ».

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme » : 71 avocats et 40 juges ont été familiarisés avec la CEDH dans le cadre d'une série de 5 séminaires de formation en cascade organisés à Bakou et en République autonome du Nakhitchevan. Deux visites d'étude ont été organisées à Strasbourg pour un groupe de 62 candidats aux fonctions de juge. Deux journées de formation méthodologique ont été proposées à des formateurs certifiés de l'École de la magistrature. La première formation HELP à distance d'une durée de trois mois tenue en azerbaïdjanais sur le thème « Introduction à la CEDH » a été lancée à l'intention des avocats.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Liberté d'expression et liberté des médias » : 125 candidats aux fonctions de juge ont participé à une formation sur l'article 10 de la CEDH à Bakou. Les programmes des cours « Médias et liberté d'expression » et « Éthique du journalisme » ont été imprimés à 500 exemplaires chacun. Les facultés de journalisme de trois universités ont reçu quatre manuels sur le journalisme et les programmes d'études. Deux rapports d'experts sur la législation azerbaïdjanaise relative à l'accès à l'information et à la liberté d'expression ont été établis et soumis au chef du Conseil azerbaïdjanais de la presse (également parlementaire) afin de les porter à l'attention du parlement. En décembre, une conférence sur l'éducation aux médias dans les universités azerbaïdjanaises s'est tenue à Bakou.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités de lutte contre la corruption et la prévention en Azerbaïdjan » : deux formations régionales sur la lutte contre la corruption et l'éthique ont été organisées à l'intention des fonctionnaires, des universitaires et des représentants de la société civile et assurées par des formateurs locaux agréés par le projet. Le projet a en outre permis de mettre au point une méthodologie d'enseignement et des supports pédagogiques pour introduire et dispenser des cours de lutte contre la corruption et d'éthique dans l'enseignement supérieur, qui ont été accompagnés d'un atelier sur l'application de cette méthodologie pour le personnel enseignant d'une sélection d'établissements d'enseignement supérieur en Azerbaïdjan.
- Projet conjoint UE/CdE « Dialogue avec la société civile » : une visite d'étude à Prague a été organisée pour un groupe de 12 représentants du gouvernement (administration présidentielle, ministère de la Justice, Conseil d'aide publique aux ONG) et d'organisations non gouvernementales. Les participants ont tenu des échanges instructifs sur les bonnes pratiques appliquées en République tchèque en matière d'enregistrement des ONG, d'accès au financement des organisations à but non lucratif et de participation de la société civile. Quatre experts locaux ont défini ensemble des modifications à apporter aux lois pertinentes relatives aux ONG et ont réalisé une analyse comparative des principaux enjeux. Ces documents sont en cours de traduction en anglais en vue d'un examen par un expert international.

- Projet conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan » : quarante membres du personnel d'établissements pénitentiaires ont pris connaissance des approches modernes en matière de gestion de ces établissements et du rôle d'agent de liaison personnel. Soixante-et-un médecins exerçant en milieu carcéral ont renforcé leurs connaissances au sujet de la promotion de la santé et de la prévention dans les établissements pénitentiaires. Deux consultants internationaux ont procédé à une évaluation de la base de données en ligne des dossiers médicaux des détenus et ont formulé des recommandations en vue de leur amélioration. Six agents de haut rang des services pénitentiaires et de probation ont participé à une visite d'étude à Stockholm pour se familiariser avec le système pénitentiaire suédois. Cent quarante candidats aux fonctions de juge ont bénéficié d'une formation sur « Les normes et les bonnes pratiques européennes relatives au traitement des détenus ».

Autres activités à signaler

- Le chef de bureau a rencontré le ministre des Affaires étrangères, Elmar Mammadyarov (4/10) ; le ministre de la Jeunesse et des Sports, Azad Rahimov (10/10) ; le ministre de l'Éducation, Mikayel Jabbarov (20/10) ; le ministre du Travail et de la Protection sociale de la population, Salim Muslumov (24/11) et le vice-ministre des Affaires étrangères, Mahmud Mammad-Guliyev (23/11). Le chef de bureau s'est également entretenu avec la Commissaire aux droits de l'homme (médiateur), Elmira Suleymanova (5/10) ; la présidente de la Commission d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants, Hicran Huseynova (6/10) ; le président de la Commission d'État sur les associations religieuses, Mubariz Gurbanli (8/12) ; le chef de la délégation azerbaïdjanaise auprès de l'APCE, Samed Seyidov (20/11) ; le recteur de l'université d'État de Bakou, Abel Maharramov (14/11) et le directeur par intérim de l'École de la magistrature, Elchin Khalafov (13/12).
- Le chef de bureau a présidé et animé la présentation de l'étude régionale du Conseil de l'Europe sur la représentation politique des femmes dans les pays du Partenariat oriental (1/11), a prononcé une allocution d'ouverture lors de la Conférence régionale sur la cybercriminalité organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et la direction générale de lutte contre la corruption du Parquet général d'Azerbaïdjan (9/10) et a participé à une conférence conjointe tenue par le ministère du Travail et sur « Les engagements de l'Azerbaïdjan au regard de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées : bilan, enjeux et perspectives » (1/12).
- Le chef de bureau a notamment assisté au IV^{e} Forum national des enfants azerbaïdjanais organisé par la Commission d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants (20/11) ; a participé à la manifestation organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme par les bureaux du médiateur, du HCR et de l'UNICEF (8/12) et s'est rendu au Tartar, une région de l'Azerbaïdjan, dans le cadre d'un voyage organisé par le ministère des Affaires étrangères pour visiter de nouveaux équipements construits pour les personnes déplacées (11/12).
- Enfin, le chef de bureau a assisté à la réunion des chefs de bureau tenue à Strasbourg (25-27/10), saisissant cette occasion pour soumettre au siège pour examen un projet de nouvelle proposition de projet pilote sur « L'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias en Azerbaïdjan ».

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 24-26 octobre : le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains s'est rendu en Azerbaïdjan. Alina Braşoveanu et Ryszard Piotrowicz ont rencontré des représentants des autorités gouvernementales, du corps judiciaire, du médiateur, des ONG de défense des droits de l'homme et de la communauté internationale.

Belgrade

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 24 personnes ; total : 30 personnes
Ana Zec a été nommée coordinatrice des facilités horizontales en octobre.

Au cours de la période considérée, le bureau a mis en œuvre 11 projets, dont 10 sont cofinancés par l'Union européenne, 7 dans le cadre de la facilité horizontale, et 1 par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Serbie » : des évaluations d'experts sur place, impliquant à la fois les autorités de l'État et les organisations de la société civile concernées, ont été effectuées concernant les procédures de plainte contre la police et les contrôles internes/externes, les droits des personnes handicapées mentales placées en institution, les mécanismes d'inspection des ministères concernés et les mécanismes de réinsertion avant et après la remise en liberté. En se fondant sur les recommandations du Conseil de l'Europe relatives à l'hospitalisation psychiatrique sans consentement, le ministère de la Santé doit élaborer une nouvelle stratégie en matière de santé mentale avec le soutien du projet. Une session de formation de trois jours sur l'évaluation des risques concernant les patients suivis en psychiatrie légale et en psychiatrie générale, ainsi que des réunions du groupe de travail sur les programmes relatifs au comportement des détenus et du comité directeur ont également eu lieu.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir les recours effectifs et l'entraide judiciaire (SEMA) » : une conférence a été organisée à l'intention de 80 juges et agents des services répressifs pour évaluer la mise en œuvre de la loi relative à l'exécution et les moyens déployés pour traiter les affaires dont les délais sont excessifs. Dix-huit procureurs ont participé à un atelier de formation de formateurs sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme concernant l'application des articles 5 et 6 de la CEDH. Avec le soutien du projet, un premier atelier destiné aux juges de droit civil sur la rédaction des jugements de première instance a eu lieu, en coopération avec la Cour suprême de cassation et l'École de la magistrature. L'adaptation pour les professionnels du droit serbes de la formation en ligne HELP sur la coopération internationale en matière pénale a été menée à bien.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les garanties légales en vue de l'indépendance et de l'impartialité des tribunaux » : deux séminaires ont été organisés sur la gestion des risques d'influence indue, chacun réunissant 20 participants ; le premier était destiné aux membres du Conseil des procureurs de l'État et aux procureurs de rang supérieur, le second aux membres du Conseil supérieur de la magistrature et aux présidents des tribunaux. Les autorités serbes n'ayant pas respecté le délai fixé au chapitre 23 du plan d'action pour l'adhésion à l'UE (décembre 2017) en ce qui concerne les modifications à apporter à la Constitution, en consultation avec les bénéficiaires, la délégation de l'Union européenne et des ONG, le comité directeur, lors de sa réunion du 13 décembre, a adopté un plan de travail révisé, prévoyant une intensification des activités de renforcement des capacités et désignant les assistants de justice et du ministère public comme nouveaux bénéficiaires.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et combattre la corruption dans l'enseignement supérieur en Serbie » : de hauts responsables du secteur de l'enseignement supérieur serbe ont effectué une visite d'apprentissage par les pairs à l'université de

Göteborg en octobre. La 2e réunion du comité directeur commun des deux projets (voir ci-dessous) s'est tenue le 7 décembre à Belgrade. Une conférence sur l'intégrité dans l'enseignement supérieur en Serbie a eu lieu le lendemain et a attiré plus de 120 parties prenantes de premier plan, dont une délégation du Monténégro. Le projet d'évaluation de référence présenté en juillet a été révisé et finalisé.

- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique » : des visites de lancement dans les 20 écoles pilotes ont eu lieu en octobre et la formation initiale de plus de 200 enseignants des équipes de projets scolaires a été assurée. Une conférence internationale sur la culture scolaire démocratique a été organisée à Belgrade, faisant l'objet d'une importante couverture médiatique. Une première session de formation par les pairs pour plus de 100 membres du personnel des écoles pilotes a eu lieu à Zlatibor, et un premier événement public en présence des élèves et de la communauté au sens large a été organisé dans une école de Becej.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie » : deux ateliers pluridisciplinaires sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail ont été organisés ; le premier à Arandjelovac, à l'intention de 70 inspecteurs du travail et du marché, et le second à Sabac pour 35 parties prenantes différentes. Un guide de poche destiné aux inspecteurs du travail a été mis au point. Une table ronde, tenue à Belgrade, sur les bonnes pratiques visant à établir une indemnisation des victimes de la traite et la 3e réunion du comité directeur ont également eu lieu.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales » : un consultant international a soumis au ministère de l'Administration publique et des Collectivités locales un rapport sur l'utilisation des langues minoritaires par les autorités publiques, et un rapport similaire sur l'utilisation des langues minoritaires au sein du système judiciaire, établi par un consultant international et un consultant local, a été présenté au ministère de la Justice. Une consultation menée avec les membres du comité directeur du projet a abouti à un accord visant à renforcer l'utilisation du volet du projet consacré à la sensibilisation aux langues minoritaires.
- Projet conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales » : des dispositifs de soutien aux municipalités ont été mis en place au sein des 20 collectivités pilotes, ceux-ci étant constamment affinés et améliorés. Soixante-cinq sessions de formation ont été organisées dans tout le pays à l'intention de 1 368 agents locaux. Les documents suivants ont été finalisés : une stratégie révisée pour le perfectionnement professionnel des employés des collectivités locales, une méthodologie de contrôle pour la formation au niveau local et des recommandations pour l'intégration du système de perfectionnement professionnel au niveau local dans le système national de formation. La conférence de clôture a eu lieu le 5 décembre.
- Programme conjoint UE/CdE « JUFREX » : huit sessions de formation ont été organisées à l'intention des juges et des procureurs afin de renforcer l'application de la CEDH et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le travail quotidien du corps judiciaire. Parmi les autres activités entreprises, on peut citer un atelier sur les lois nationales relatives aux médias tenu à Belgrade et destiné aux juges, une session de formation interprofessionnelle pour les acteurs judiciaires et médiatiques à Kragujevac et une conférence régionale à Budva (Monténégro) pour les juges, les procureurs et les avocats sur la « Liberté d'expression et internet ». Des études sur la corégulation et sur l'indépendance et le fonctionnement des instances de régulation des médias ont été préparées et un manuel sur le discours de haine a été publié en serbe.
- Projet conjoint UE/CdE « ROMACTED : Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » : la mise en œuvre du projet a commencé en Serbie. Des médiateurs locaux ont été désignés dans dix collectivités locales sélectionnées : Kragujevac, Odžaci, Palilula (Niš), Požarevac/Kostolac, Prokuplje, Smederevo, Subotica, Vranje, Vrnjačka Banja et Zvezdara (Belgrade).

- Contribution volontaire – Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, projet « HELP » dans les Balkans occidentaux et en Turquie : le projet s'est achevé le 30 septembre, mais un projet intitulé « HELP dans les Balkans occidentaux (phase II) » a été approuvé par le HRTF et les travaux préparatoires de la phase II sont en cours. Le projet renforcera la capacité des institutions nationales de formation et des barreaux à dispenser une formation de haute qualité dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que celle des professionnels à appliquer de manière efficace et cohérente les normes européennes en matière de droits de l'homme dans leur travail quotidien.
- Facilité horizontale UE/CdE – « Mécanisme de coordination de l'expertise (MCE) » : à la demande du ministère de la Justice, la Commission de Venise a engagé une mission d'experts intermittente (James Hamilton, expert, et Mesut Bedirhanoglu, coordinateur des contributions volontaires du MCE) de quatre mois (qui s'achèvera fin mars 2018) pour aider à la rédaction des modifications constitutionnelles concernant le pouvoir judiciaire.

Actions de suivi

- Tous les projets de facilité horizontale UE/CdE : examen d'une éventuelle extension (à la fois des ressources et des délais) ;
- Projet conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales » Phase II : accord de principe pour qu'un financement par l'instrument d'aide de préadhésion en 2017 soit finalisé et convenu avec la délégation de l'UE en Serbie.

Autres activités à signaler

- 5 octobre : la chef de bureau adjointe a ouvert la Conférence annuelle des juges de la République de Serbie à Vrnjacka Banja ;
- 25-27 octobre : le chef de bureau a assisté à la réunion des chefs de bureau à Strasbourg ;
- 20 novembre : le chef de bureau est intervenu lors de la conférence internationale sur les « Nouvelles perspectives de coopération transfrontalière dans les Balkans « à Novi Sad ;
- 30 novembre et 1er décembre : la chef de bureau adjointe a participé à la réunion des coordinateurs du Plan d'action triennal « Facilité horizontale » organisée à Podgorica ;
- 4 décembre : la chef de bureau adjointe a prononcé une allocution d'ouverture lors de la conférence du projet conjoint « iPROCEEDS » sur le thème « Exercice de coordination et de partenariat en matière de cybercriminalité » tenue à Belgrade ;
- Le chef de bureau a prononcé un discours pour l'ouverture de la 45e session de la Conférence permanente des villes et des municipalités de Serbie.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 13-14 novembre : une délégation présidée par Anna Rurka, présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, a effectué une visite d'information à Belgrade et a rencontré des représentants d'ONG locales, des organismes de réglementation indépendants et des instances gouvernementales concernées.

Bucarest

Situation du bureau

Équipe principale : 0,5 personnes ; personnel affecté aux projets : 23 personnes ; total : 23,5 personnes

Au cours de la période considérée, 6 projets (pour un budget combiné de 24,4 millions d'euros) étaient en cours de mise en œuvre, dont 5 projets conjoints avec l'Union européenne et 1 projet financé par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire « Cybercrime@Octopus » : le projet a favorisé l'adhésion de l'Inde à la Convention de Budapest en soutenant la Conférence CyFy ainsi que la Conférence mondiale sur le cyberespace, qui se sont tenues à New Delhi respectivement en octobre et en novembre. Cette dernière a contribué à faire en sorte que l'expérience des projets de renforcement des capacités du Conseil de l'Europe et de l'UE soit dûment prise en compte dans le Communiqué de Delhi adopté lors de la Conférence mondiale sur le cyberespace. Ce projet a en outre permis d'effectuer une analyse de la législation coréenne pour faciliter la décision de la Corée d'adhérer à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité. Par ailleurs, Cybercrime@Octopus a apporté son soutien à l'organisation de la plénière du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) à Strasbourg en novembre.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Cybercrime@EAP II » : le projet a apporté son appui au réseau de points de contact 24/7 (grâce à des conseils dans le pays sur la structure institutionnelle et à sa participation à des réunions internationales) et aux autorités chargées de l'entraide judiciaire dans les États du Partenariat oriental, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre réglementaire et au développement des compétences nécessaires pour renforcer la coopération internationale en matière de cybercriminalité et de preuve électronique. Ces objectifs ont été atteints parce qu'une conférence régionale transversale sur la cybercriminalité a été organisée du 9 au 11 octobre à Bakou ; que la participation à l'Assemblée générale du Groupe européen de formation et d'éducation en matière de cybercriminalité (ECTEG) tenue à Lisbonne les 26 et 27 octobre a été favorisée en vue de dispenser des formations ECTEG en 2018 dans les pays du Partenariat oriental et que la participation à la 18e session plénière du Comité de la Convention sur la cybercriminalité organisée les 27 et 29 novembre à Strasbourg a été encouragée.
- Projet UE/CdE dans le cadre du PGG « Cybercrime@EAP III » (coopération public/privé) : le projet a favorisé un dialogue constructif entre les services répressifs et les fournisseurs de services internet grâce à la fois à des présentations sur place et à des formations sur la coopération interinstitutions, les accords de coopération et l'examen de la législation. Les visites de suivi conduites dans tous les États du Partenariat oriental (en octobre-novembre) ont directement contribué à l'établissement de rapports sur les mesures de sauvegarde et les garanties, ainsi que sur la coopération public-privé dans la région du Partenariat. Les équipes des pays et les homologues du projet en Azerbaïdjan et en Ukraine ont pu bénéficier d'une expertise ciblée du Conseil de l'Europe sur des sujets relatifs à la coopération industrielle (Kiev, 5-6 octobre) ainsi qu'au traitement des données et aux garanties en matière de droits de l'homme (Bakou, 6-7 novembre), tandis que la participation des équipes des pays à la Conférence sur la liberté d'internet sur le thème « Le rôle et les responsabilités des intermédiaires internet (Vienne, 13 octobre), au 4e Forum régional sur la cybersécurité et la cybercriminalité en Europe du Sud-Est (Sofia, 30-31 octobre) et à la manifestation sur le développement des TIC et la cybersécurité en Géorgie (Tbilissi, 16-17 novembre) leur a permis de prendre part à des discussions

régionales sur un large éventail de questions relatives à la coopération entre les secteurs public et privé.

- Projet conjoint UE/CdE « iPROCEEDS » : le projet était axé sur la formation de magistrats venant d'Albanie, du Monténégro, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie et de Turquie dans le domaine de la cybercriminalité, des preuves électroniques et des produits de la criminalité en ligne. Un atelier régional sur les lignes directrices et les indicateurs visant à prévenir et à détecter les produits de la criminalité en ligne a été organisé en coopération avec la cellule de renseignement financier de Slovénie à Ljubljana, faisant suite aux sept visites d'évaluation effectuées dans la région. Un atelier sur la coopération interinstitutions et internationale a été organisé à Podgorica (Monténégro) et a débouché sur l'élaboration d'un projet de directives pour la perquisition, la saisie et la confiscation des produits de la criminalité en ligne. Une visite d'étude sur la réglementation et l'environnement opérationnel des CSIRT/CERT a été organisée en coopération avec la cellule roumaine d'intervention en cas d'incident de sécurité informatique (CERT-RO). Le projet a également soutenu la participation des membres de l'équipe nationale au 4e Forum régional sur la cybersécurité et la cybercriminalité en Europe du Sud-Est. Le projet a poursuivi la reproduction au niveau national de l'« exercice de coordination et de partenariat sur la cybercriminalité » organisé à Pristina (Kosovo*[1]) et à Belgrade (Serbie). Un atelier régional sur l'obtention et l'utilisation des preuves électroniques organisé à Bucarest (Roumanie) a été l'occasion pour les participants d'Europe du Sud-Est et de Turquie de passer en revue la législation, les pratiques et les procédures pertinentes permettant une utilisation plus efficace des preuves électroniques tout en apportant les garanties nécessaires. Les pays/zones couverts par le projet ont pu échanger des bonnes pratiques concernant les mécanismes d'établissement de rapports en matière de cybercriminalité lors d'un atelier régional organisé à Skopje (« l'ex-République yougoslave de Macédoine ») consacré à ce thème. Le comité directeur du projet s'est réuni en décembre et a approuvé le plan de travail pour 2018.
- Projet conjoint UE/CdE « GLACY+ » (Action globale sur la cybercriminalité élargie) : le projet a poursuivi le renforcement des politiques en matière de cybercriminalité et de cybersécurité tant au niveau national, en fournissant des conseils au Ghana, qu'à l'échelon international, grâce à l'organisation du « Forum hémisphérique sur les politiques en matière de cybercriminalité et la coopération internationale contre la cybercriminalité", qui s'est tenu en République dominicaine et auquel ont participé presque tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que d'organisations régionales et internationales. Le dialogue politique a été encore renforcé grâce à la participation des représentants de GLACY+ aux manifestations organisées par d'autres organisations internationales. Les activités visant à renforcer les capacités des agents des services répressifs ont été encouragées par l'intermédiaire d'INTERPOL dans le cadre du deuxième objectif du projet, l'accent étant mis en particulier sur les enquêtes dans le domaine de la cybercriminalité et les techniques d'enquête utilisant des sources ouvertes à l'intention des Tonga, des Samoa et du Vanuatu. La réunion du « Groupe de travail africain des chefs de services de lutte contre la cybercriminalité » s'est tenue à Maurice, avec la participation de 11 pays de la région ainsi que d'organisations régionales et internationales. Les mécanismes d'établissement de rapports et la collecte de statistiques fiables en matière de justice pénale ont fait l'objet d'une mission consultative en République dominicaine. Des mesures fermes ont également été prises dans le domaine de la formation des juges sur les questions de cybercriminalité, de preuves électroniques, de coopération internationale et de protection des données grâce à l'organisation de stages et d'ateliers de formation en République dominicaine, au Sri Lanka et au Ghana, ces derniers ayant compté parmi leurs participants des magistrats de Gambie, de Sierra Leone et du Nigéria. Un atelier international a été organisé aux Philippines, avec la participation de tous les pays GLACY+ et de représentants des pays de l'ASEAN, pour réexaminer l'approche de la formation judiciaire aux niveaux national et régional, et des principes fondamentaux ont été adoptés pour orienter l'élaboration de stratégies de formation pertinentes. Le comité

directeur du projet GLACY+ s'est réuni à Strasbourg, juste après le T-CY, et a approuvé à cette occasion le plan de travail pour l'année 2018.

- Projet conjoint UE/CdE « CyberSud » : des missions d'exploration et des visites d'évaluation ont été effectuées en Algérie, au Liban et en Tunisie afin de promouvoir les avantages du projet, de mettre en place les équipes de projet dans ces pays et de déterminer les activités futures. L'engagement des autorités jordaniennes a également été sollicité. La préparation de la conférence de lancement, prévue en février 2018 en Tunisie, a été engagée au cours de ces activités. Le projet a également apporté son soutien à la participation des représentants de l'Algérie et de la Tunisie au sein du TC-Y. L'identification de synergies avec des projets en cours dans la région MENA reste un axe prioritaire du projet.

Actions de suivi

- Mise en œuvre du plan de travail des projets comme convenu pour le premier trimestre 2018 ;
- Approbation de la prolongation du projet Glacy+ jusqu'en 2021 ;
- Achèvement des rapports annuels sur les projets.

Autres activités à signaler

- Les États-Unis ont versé une contribution volontaire de 500 000 dollars au projet Cybercrime@Octopus.

Chisinau

Situation du bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 18 personnes ; total : 23 personnes

Le bureau a mis en œuvre 6 projets, dont 5 financés par l'Union européenne/conjointement avec l'Union européenne et 1 financé par une contribution volontaire/un donateur (Danemark).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme régional UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement des cadres institutionnels de la gouvernance locale » : une conférence régionale finale sur l'éthique et la transparence s'est tenue en Géorgie les 6 et 7 décembre et un manuel sur la gestion du changement à l'intention des autorités locales a été diffusé en cinq langues. Une série de manifestations de clôture consacrées aux enseignements du projet, à l'évaluation des progrès et aux défis à venir en matière de gouvernance locale et de coopération intercommunale dans les pays du Partenariat oriental ont été organisées. Un séminaire final de formation consacré au renforcement des capacités et destiné à des hauts responsables de l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie/République de Moldova a été organisé les 9 et 10 novembre pour examiner des questions relatives à l'éthique et à la communication. Le projet a pris fin le 31 décembre.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Soutenir les efforts déployés au plan national pour prévenir et combattre la discrimination en République de Moldova » : une entreprise d'informatique qui fournira du matériel technique au Conseil pour l'égalité a été choisie. Une formation sur la Charte sociale européenne révisée a été dispensée aux membres du Conseil pour l'égalité et au personnel du bureau du médiateur. Une visite d'information a eu lieu les 20 et 21 décembre pour évaluer la conformité à la Charte sociale de la législation nationale en matière de droits sociaux et le rapport sera présenté en janvier. Des spots vidéo tournés pour accompagner la campagne de sensibilisation à la discrimination sont en cours de coordination. Les résultats obtenus en 2017 et les projets pour 2018 ont été présentés au cours de la réunion du comité directeur en décembre.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Assistance préélectorale en République de Moldova » : le 10 novembre, l'événement de clôture du programme de mentorat des femmes appartenant à des communautés n'ayant aucun représentant féminin dans les conseils locaux a dressé le bilan des activités et de leurs réalisations. Les 14 et 15 décembre, environ 120 participants ont partagé leur point de vue lors de la Conférence sur le financement des partis politiques en République de Moldova. L'avis conjoint CV/BIDDH sur le cadre juridique régissant le financement des partis politiques et des campagnes électorales a été présenté. Le 18 décembre, le Centre de formation électorale continue a organisé l'événement de clôture de son projet de renforcement des capacités de recherche et a présenté son premier document d'orientation. Le projet a pris fin le 31 décembre.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien à la réforme de la justice pénale en République de Moldova » : 22 jeunes juges et procureurs ont participé à une formation sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et sur sa mise en œuvre au niveau national dans le cadre de la première université d'hiver des droits de l'homme. Environ 80 procureurs ont bénéficié du module de formation de cinq jours sur la gestion et le leadership. Le personnel du bureau du médiateur (dont le médiateur) et les membres du mécanisme national de prévention (au total 13 participants) ont pris

connaissance de l'expérience géorgienne en ce qui concerne le fonctionnement du mécanisme au cours d'une visite d'étude à Tbilissi. Deux formations HELP ont été lancées : l'une sur l'interdiction des mauvais traitements à l'intention de 35 juges et procureurs en coopération avec l'Institut national de la justice, et l'autre sur les enquêtes préliminaires pour 30 avocats, en coopération avec le barreau.

- Programme conjoint UE-CdE « Promouvoir la liberté et le pluralisme des médias en République de Moldova » : le projet de nouveau Code de l'audiovisuel et le projet de stratégie de développement des médias de la République de Moldova (2018-2025) ont été élaborés par les membres d'un groupe de travail public-privé créé par le parlement avec l'aide du projet. Le projet de code garantit la transposition de la directive européenne sur les services de médias audiovisuels et tient compte des recommandations du Conseil de l'Europe, de l'OSCE et de l'UER. Son adoption est prévue pour début 2018. Par ailleurs, le centre de formation à la réalisation de films documentaires de Teleradio Moldova est désormais opérationnel. Son premier documentaire est en cours de production avec le soutien du projet.
- Projet conjoint UE-CdE « Contrôler la corruption par l'application de la loi et la prévention » : les activités de coordination interinstitutions ont rapproché le Centre national de lutte contre la corruption et l'Autorité nationale pour l'intégrité, grâce à un échange de correspondants et de programmes de formation pour mener des activités conjointes en 2018. Le projet a également permis de renforcer les connaissances des agents du Centre national de lutte contre la corruption en matière de droits de l'homme et de corruption, tandis qu'un expert international a aidé le centre à définir une méthodologie pour effectuer un suivi et établir des rapports. De plus, un tutoriel vidéo a été fourni à l'Autorité nationale pour l'intégrité en vue d'aider les personnes qui soumettent des déclarations de patrimoine à se familiariser avec le nouveau système en ligne. Les travaux réalisés avec le nouveau Bureau de recouvrement des avoirs ont commencé par une évaluation complète des besoins et un appui à l'élaboration de procédures opérationnelles internes normalisées pour le bureau.

Actions de suivi

- 4 décembre : la Norvège a officiellement annoncé le financement du plan d'action. Les préparatifs du nouveau projet de réforme de la justice pénale en coopération avec des collègues de la DGI ont commencé, en particulier pour la gestion du personnel (5 personnes en poste à Chisinau) ;
- 8 décembre : les avis de la Commission de Venise sur le financement des partis politiques, établi conjointement avec le BIDDH, et le financement du bureau du médiateur ont été publiés.

Autres activités à signaler

- 29 novembre : la chef de bureau ad interim a rencontré le secrétaire d'État du ministère de la Justice pour examiner les projets de modification de la loi 121 et de la loi 298 sur le Conseil pour l'égalité, pour lesquels des experts du Conseil de l'Europe avaient élaboré des recommandations ;
- 4 décembre : la chef de bureau ad interim a participé à la journée Open Day Moldova à Strasbourg.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 9-13 octobre : le Commissaire aux droits de l'homme, Nils Muižnieks, s'est rendu à Chisinau et à Tiraspol. Il s'est notamment entretenu avec le Premier ministre, les ministres

des Affaires étrangères et de la Justice, le médiateur, des représentants de la société civile et les autorités de facto à Tiraspol ;

- 17-18 octobre et 28-29 novembre : des délégations de la Commission de Venise se sont rendues en Moldova pour évaluer le financement des partis politiques et du bureau du médiateur ;
- 13 décembre : une délégation de haut niveau du Congrès s'est rendue dans le pays pour suivre la situation du maire de Chisinau suspendu, Dorin Chirtoaca, et plus généralement de la démocratie locale en Moldova.

Kiev

Situation du bureau

Équipe principale : 12 personnes ; personnel affecté aux projets : 40 personnes ; total : 52 personnes

Dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2015-2017, le bureau met en œuvre 19 projets, dont 13 financés par des contributions volontaires et 6 financés dans le cadre de PGG CdE/UE.

État de mise en œuvre des projets/programmes

- Projet conjoint UE-CdE dans le cadre du PGG « Soutien à la mise en œuvre de la réforme de la justice en Ukraine » : le projet a appuyé les dernières étapes de la mise en place de la nouvelle Cour suprême ukrainienne en informant les juges nouvellement nommés au sujet du Conseil de l'Europe, de ses normes relatives au système judiciaire et de ses travaux en Ukraine. Il s'agissait notamment de donner des orientations aux nouveaux juges par l'intermédiaire d'une série de manifestations spéciales, comme l'inauguration de la Cour suprême, la présentation de l'avis du nouveau Conseil consultatif de juges européens (CCJE) sur l'uniformité de la pratique judiciaire et la production d'un avis d'expert sur la conformité de la procédure de sélection des juges à la Cour suprême avec les normes du Conseil de l'Europe. Des recommandations formulées par des experts internationaux et nationaux ont été adressées aux partenaires ukrainiens au regard des normes du Conseil de l'Europe : sur le projet de loi relatif au barreau et à la pratique juridique ; sur la législation relative à l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ; sur le contenu et la structure du rapport du Conseil supérieur de la justice sur l'indépendance ; sur les décisions disciplinaires prises à l'encontre des juges du Conseil supérieur de la justice et sur la pratique du Conseil public pour l'intégrité.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien continu à la réforme de la justice pénale en Ukraine » : à la suite de l'évaluation des besoins du Conseil des procureurs et de la Commission des qualifications et de la discipline effectuée en août-septembre, un rapport contenant un ensemble de recommandations visant à améliorer les capacités de ces deux instances a été établi et leur a été présenté, avant la tenue en novembre de deux ateliers sur la budgétisation axée sur les résultats. Toujours en novembre, environ 200 représentants du barreau, du corps judiciaire, des services répressifs et de la société civile ont débattu de certains aspects spécifiques de la réforme de la justice pénale lors de la IV^{e} Conférence panukrainienne sur le droit pénal et la procédure pénale, organisée à Kiev par l'ONG panukrainienne « Association des barreaux ukrainiens » avec le soutien financier du projet. En outre, deux visites thématiques, l'une en Lituanie et l'autre en Moldova, ont permis aux bénéficiaires du projet d'échanger leurs expériences sur la qualité de l'aide judiciaire et l'autonomie des procureurs. Par ailleurs, environ 300 procureurs locaux et régionaux ont renforcé leurs connaissances sur l'application des articles 5 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme dans le cadre des activités des procureurs, à l'occasion de séminaires régionaux organisés à Lviv, Kharkiv et Odessa. Enfin, deux ordinateurs portables équipés du logiciel nécessaire et trois scanners de documents ont été fournis au bureau du procureur général et seront utilisés pour lancer la mise en œuvre d'un projet pilote visant à établir un flux de documents électroniques et à améliorer encore davantage l'efficacité des travaux du bureau.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Consolidation de la réforme de la justice en Ukraine » : le projet est parvenu à faire de la Haute commission de qualification des juges et de l'École nationale de la magistrature les deux grands bénéficiaires du volet portant sur la méthodologie d'évaluation des progrès. Au cours de deux tables rondes de

lancement et de réunions de groupes de travail, une équipe de trois experts du projet a commencé à examiner et ajuster les indicateurs de progrès et à établir des rapports pour ces institutions, qui seront finalisés au cours de la prochaine période de référence. Le deuxième volet du projet a pris fin avec la présentation du rapport sur l'exercice d'évaluation des besoins de l'association nationale du barreau, qui a eu lieu entre septembre et novembre.

- Plan d'action « Décentralisation et consolidation territoriale en Ukraine » : à la demande de la commission parlementaire sur l'autonomie locale, le projet a fourni des conseils politiques et juridiques sur le statut des élus locaux, sur le regroupement de communes, sur les agglomérations urbaines et sur le contrôle public des collectivités locales en Europe. Il est important de noter que la stratégie de réforme du système de formation professionnelle des agents de la fonction publique et des collectivités locales, qui a été élaborée par l'Agence nationale de la fonction publique avec un large soutien d'experts du Conseil de l'Europe, a été approuvée par le gouvernement le 1er décembre. En novembre, le programme a contribué au renforcement des plates-formes de dialogue multilatéral en organisant le 2e Forum à Kramatorsk, qui a mis l'accent sur les particularités de la réforme de la décentralisation dans les régions de Donetsk et de Louhansk, et en soutenant le 2e Forum panukrainien des communes regroupées, qui a réuni plus de 900 participants sous l'égide des autorités nationales. En outre, 17 projets locaux ont été mis en œuvre dans 8 régions avec l'appui financier du programme pour un montant de 5,6 millions UAH (soit l'équivalent d'environ 170 000 euros), dans le but d'améliorer le processus de regroupement et la prestation de services municipaux, sociaux, etc. Par ailleurs, le programme a permis l'organisation de deux sessions de formation de deux jours sur les outils modernes de gestion des ressources humaines à l'intention des agents publics locaux de 22 communes regroupées en octobre-novembre. Le programme a mené des activités de sensibilisation aux normes et aux bonnes pratiques du Conseil de l'Europe en matière de décentralisation en organisant des visites d'étude, des séances d'échange et des tables rondes à l'intention des parlementaires ukrainiens et des lauréats du festival international annuel de télévision pour enfants « Dytiatko », du concours national des médias, du concours national « Bonnes pratiques en matière d'autonomie locale » et des concours régionaux des médias. La communication au sujet de la réforme en cours a été facilitée par l'organisation de la troisième vague du sondage d'opinion annuel panukrainien et de la deuxième vague du sondage d'opinion dans les communes regroupées, ainsi que par la production de quatre séries en direct d'un programme télévisé de talk-show intitulé « Le temps des perspectives », à la demande du Gouvernement.
- Plan d'action « Promotion de la démocratie locale en Ukraine » : cinq communes ont reçu des subventions pour la mise en œuvre d'initiatives locales visant à accroître la participation des citoyens et la transparence des politiques publiques. En octobre-novembre, des maires et des conseillers municipaux sélectionnés ont assisté à la 33e session du Congrès à Strasbourg, et de jeunes militants et conseillers locaux ont participé au Forum mondial de la démocratie 2017. En novembre, des membres de la délégation nationale ukrainienne auprès du Congrès et des représentants d'associations nationales de collectivités locales ont échangé leurs points de vue sur le déroulement et les enjeux de la réforme de la décentralisation en cours. En décembre, une table ronde a été organisée conjointement avec la commission parlementaire sur l'autonomie locale pour examiner la législation en vigueur sur le statut des conseillers locaux, ce qui a conduit la commission à créer un groupe de travail en vue d'améliorer la législation. De plus, une rencontre de mise en réseau a rassemblé des maires, des conseillers municipaux et de jeunes dirigeants actifs dans le projet depuis 2015 afin qu'ils puissent échanger de bonnes pratiques sur la démocratie locale. Enfin, un certain nombre de documents analytiques ont été élaborés et diffusés, dont un manuel sur la transparence et la participation des citoyens, un guide sur les outils de gestion du changement, ainsi que des études sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la situation des personnes déplacées et les pouvoirs et fonctions des conseillers municipaux.

- Plan d'action « Assistance aux autorités ukrainiennes pour réformer le code électoral et mener des réformes constitutionnelles » : en octobre, à sa 112e session, la Commission de Venise a approuvé des avis sur le projet de loi relatif au Règlement intérieur du parlement et sur le projet de loi relatif à la création d'un tribunal anticorruption en Ukraine. En novembre/décembre, le projet a permis l'organisation de quatre tables rondes régionales pour discuter des moyens d'améliorer la législation électorale pour les élections locales, ainsi que des procédures prévues par le Code électoral, qui a fait l'objet d'un vote par le parlement en première lecture en novembre. Toujours en novembre, le projet a apporté son soutien à la Conférence internationale sur le thème « Les moyens d'améliorer le système administratif électoral », qui a réuni plus de 300 participants à l'occasion du 20e anniversaire de la création de la CEC et a passé en revue les réalisations de cette instance et les défis auxquels elle est confrontée. Le projet a également organisé, conjointement avec l'École nationale de la magistrature, un séminaire sur le règlement des litiges électoraux à l'intention de plus de 40 juges des tribunaux administratifs locaux et des cours d'appel administratives : normes internationales, jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et pratique nationale en Ukraine.
- Plan d'action « Réforme de la pratique électorale en Ukraine » : un dialogue entre les parties prenantes nationales a été facilité pour examiner i) les améliorations à apporter au système administratif électoral en Ukraine, ii) le rôle d'internet et des médias sociaux dans la couverture médiatique des élections, les moyens de lutter contre les fausses nouvelles pendant les élections, iii) l'efficacité des mécanismes de responsabilisation compte tenu des résultats de l'enquête du Conseil de l'Europe sur les causes des violations électorales, iv) les moyens d'accroître la représentation politique des femmes en Ukraine. Un échange entre pairs sur l'égalité entre les femmes et les hommes en politique a eu lieu. L'élaboration d'une formation sur le règlement des litiges électoraux à l'intention des juges nationaux a été lancée.
- Plan d'action « Promouvoir la participation de la société civile au processus décisionnel démocratique en Ukraine » : en s'appuyant sur les résultats et les conclusions de l'évaluation des besoins et de l'audit des mécanismes de participation civile à Kiev, réalisés dans le cadre du projet, ainsi que sur une série de manifestations thématiques et de consultations organisées en octobre-novembre par l'équipe du projet pour les autorités publiques et les ONG de Kiev, et avec leur collaboration, un projet de document d'orientation a été élaboré pour l'académie de participation du public, la plateforme des ONG et la plateforme en ligne. Avec le soutien du Conseil de l'Europe, la plateforme des ONG a été créée en tant qu'acteur politique indépendant dans la ville de Kiev. Le projet a également contribué à la promotion des normes du Conseil de l'Europe en matière de participation civile à la prise de décisions par l'intermédiaire d'une présentation d'experts et d'une facilitation lors de la conférence nationale organisée par l'OSCE en décembre, en partenariat avec le Conseil de l'Europe.
- Plan d'action « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes déplacées en Ukraine » : cent vingt participants au forum national sur les défis et les bonnes pratiques en matière d'intégration des personnes déplacées à l'intérieur du pays, organisé par le projet en octobre, ont notamment examiné le projet de « Stratégie d'intégration des personnes déplacées et de fourniture de solutions durables pour les personnes déplacées jusqu'en 2020 ». La stratégie a été adoptée par le gouvernement le 15 novembre, fixant un délai de trois mois pour l'élaboration du plan d'action en vue de sa mise en œuvre. Pour donner suite à ce plan d'action, des propositions ont été examinées le 15 décembre par les membres du groupe de travail sur l'amélioration de la législation nationale relative à la protection des droits de l'homme des personnes déplacées, avec le soutien du projet. En novembre-décembre, le projet, en coopération avec des ONG partenaires, a organisé trois petits déjeuners thématiques de travail à l'intention des parlementaires pour débattre des initiatives législatives sur la protection des droits des personnes déplacées en Ukraine. En

outre, le projet a organisé des visites d'étude en Slovaquie en octobre et au siège du Conseil de l'Europe en décembre pour les partenaires nationaux et les parties prenantes sur le thème des droits des réfugiés et de l'application des recommandations de la Cour européenne des droits de l'homme.

- Plan d'action « Renforcement de la liberté des médias et création d'un véritable service public de radiodiffusion en Ukraine » : la stratégie et le plan d'action pour la réorganisation du personnel de la Société de radiodiffusion de service public national d'Ukraine (UA:PBC) ont été élaborés par un cabinet d'avocats de premier plan en Ukraine. La réduction et l'optimisation du personnel sont particulièrement importantes dans la situation d'un sous-financement de 50 % du radiodiffuseur public par le budget de l'État en 2018. Le projet a contribué à améliorer la communication de l'UA:PBC avec le public grâce à la mise en place d'un nouveau site web et à la conduite d'une enquête sociologique pour évaluer ses positions de départ aux niveaux national et régional. L'expertise du Conseil de l'Europe en ce qui concerne la législation pénale ukrainienne protégeant la sécurité a été présentée. Les enjeux concernant les médias et les élections ont été abordés lors de la conférence internationale. En outre, la conférence internationale sur la réforme du système d'archivage a été tenue et une feuille de route a été établie pour orienter la réforme. Le projet a soutenu la participation de trois experts du Conseil de l'Europe en tant que juges dans le cadre du concours de plaidoirie Price Media Law.
- Plan d'action « Combattre la violence à l'égard des femmes et des enfants en Ukraine » : le projet a permis d'élaborer une série de documents d'orientation et de manuels pratiques à l'intention des autorités sur l'approche à long terme de la sensibilisation aux questions de violence à l'égard des femmes et de violence domestique, sur les approches générales que peuvent adopter les policiers pour lutter contre ce problème, sur la gestion des centres d'accueil pour les victimes et sur la mise en œuvre de mesures pluridisciplinaires et interinstitutions en faveur des enfants victimes et témoins de violence. Grâce à la conférence internationale organisée pour la société civile sur la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote en Ukraine, le projet a permis de recenser et de rassembler des ONG d'une importance primordiale dans le domaine de la protection des droits de l'enfant. Ces ONG ont ainsi pu contribuer au questionnaire thématique du 2e cycle de suivi du Comité de Lanzarote, facilité par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Au cours de plusieurs réunions de groupes de travail impliquant des formateurs nationaux, le projet a adapté deux formations HELP à l'intention des professionnels du droit sur la justice adaptée aux enfants et sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique en Ukraine.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement de la mise en œuvre des normes européennes des droits de l'homme en Ukraine » : les capacités opérationnelles du bureau du médiateur et de ses antennes régionales en matière de mise en œuvre du mandat relatif à la non-discrimination et à la protection des données ont été renforcées grâce à une série de formations sur mesure destinées à 43 agents publics. En outre, 5 membres du personnel du bureau du médiateur ont visité en décembre le bureau du *Defensor del Pueblo* en Espagne pour se familiariser avec les approches et les pratiques de lutte contre la discrimination dans la mise en œuvre des politiques. Le projet a fourni un appui analytique à la police nationale pour étudier les motifs et les raisons des violations des droits de l'homme commises dans le cadre du système de police. Le rapport sera présenté en 2018 aux principaux partenaires et parties prenantes afin d'élargir le débat public. Par ailleurs, à la demande de la police nationale, 42 ordinateurs et autres appareils d'équipement technique ont été achetés dans le cadre du projet et remis à la direction des ressources humaines de la police nationale. Enfin, le projet a organisé l'expérimentation de nouvelles formations dans le cadre du programme HELP, qui seront conduites en octobre sur le thème « Enquête préliminaire à la lumière de la CEDH » à l'intention des procureurs et en décembre sur « Les mauvais traitements délibérés » pour les universitaires. Ces deux formations seront

intégrées dans le programme de formation de l'École nationale des procureurs et de l'université nationale des affaires intérieures en 2018.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien additionnel à la réforme du système pénitentiaire en Ukraine » : le projet a tenu sa conférence de bilan à Kiev le 16 novembre afin de rendre compte à toutes les parties prenantes des progrès accomplis depuis 2015 et de présenter son programme pour 2018. L'un des temps forts de la conférence a été une présentation par l'ONG Centre d'experts pour les droits de l'homme de l'enquête « La prison à travers les yeux des détenus », qui relaie l'opinion de 105 détenus de cinq établissements pénitentiaires ukrainiens. Les premières sources de préoccupation des détenus sont la mauvaise qualité des soins de santé et le manque de confiance qui règne dans les prisons, tant dans les relations entre le personnel pénitentiaire et les détenus que dans les relations entre détenus. À l'initiative de l'équipe du projet, le Code d'éthique du personnel pénitentiaire a été révisé puis approuvé par le ministre de la Justice. Plus de 90 % des directeurs de prison ont participé à une formation interactive sur ce nouveau code. La nouvelle édition du manuel de gestion des établissements pénitentiaires, qui met en avant les normes et les bonnes pratiques européennes en matière de gestion des prisons et les concepts contemporains de sécurité dynamique et de modélisation du comportement pro-social, a été publiée à 8 000 exemplaires.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Liberté des médias en Ukraine » : le projet a activement soutenu la réforme de la presse écrite nationale et municipale en organisant 6 formations thématiques régionales et en lançant une formation en ligne pour les professionnels des médias. Une table ronde d'experts sur le développement des médias associatifs a été organisée à l'intention des représentants des médias pour examiner les enjeux actuels de la réforme. Le projet a également contribué à la Conférence internationale sur les médias et les élections. Des experts internationaux venus de France et d'Italie ont partagé leurs expériences sur la transparence de la propriété des médias lors d'un séminaire organisé en décembre à l'intention du Conseil national ukrainien de la télé et radiodiffusion.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Lutte contre la corruption » : dans le cadre du renforcement de la conformité de la législation anticorruption ukrainienne avec les normes européennes, l'avis d'expert du projet sur les projets de loi relatifs aux exigences de déclaration financière visant les organisations de la société civile a été soumis à la commission parlementaire sur la lutte contre la corruption. Le projet a continué de soutenir les capacités institutionnelles des instances de lutte contre la corruption. En outre, les inspecteurs du Bureau national de lutte contre la corruption qui effectuent des analyses de renseignements dans l'exercice de leurs fonctions ont reçu une formation sur l'utilisation de l'IBM i2 Analyst's Notebook 9.0.

Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

- Le bureau a amorcé et a coordonné la diffusion d'une déclaration conjointe sur la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, dont la date est fixée au 25 novembre, aux côtés de 19 ambassades et organisations internationales, qui a été publiée lors d'une conférence de presse et diffusée via les médias sociaux. Une session de formation a été organisée à l'intention du personnel du projet sur la défense de l'intégration de la perspective de genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes. La conseillère en matière d'égalité de genre a également rencontré plusieurs équipes de projet pour les former à l'intégration de la perspective de genre dans leur domaine d'intervention particulier. Les questions de genre ont été intégrées dans les diverses manifestations des projets. La conseillère a également fourni des conseils pour la planification de nouveaux projets. Les responsables de projet des projets concernés ont rencontré d'autres OI/missions travaillant sur des sujets similaires et sur les questions de genre afin d'améliorer la coordination et de créer d'éventuelles synergies.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 2-7 octobre : GRETA;
- 7-8 octobre, 12-14 décembre : Régis Brillat, conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Ukraine ;
- 17-19 octobre : Verena Taylor, directrice, ODGP ;
- 31 octobre – 1er novembre : Commission de Venise ;
- 21-22 novembre : visite à haut niveau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ;
- 15 décembre : Gianni Buquicchio, président de la Commission de Venise

Pristina

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 13 personnes ; total : 19 personnes

Le bureau met actuellement en œuvre dix projets, dont neuf sont financés conjointement avec l'Union européenne (y compris deux programmes conjoints à dimension régionale) et un est cofinancé par des contributions volontaires de la Suisse et de la Norvège, ainsi que le budget du Conseil de l'Europe. Un autre projet est également mis en œuvre au Kosovo* par le Bureau de Programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité à Bucarest : le projet conjoint régional UE/CdE « iPROCEEDS ».

État de mise en œuvre des projets

- Projet conjoint UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK II). Le projet PECK II a formulé un avis juridique sur l'instruction administrative n° 04/2014 relative aux personnes politiquement exposées. Il a également organisé une formation de formateurs sur la prévention et l'intégrité, ainsi qu'une formation spécialisée sur les techniques d'enquête en matière de criminalité financière à l'intention des services répressifs. Il a finalisé et présenté l'analyse des lacunes en matière de coopération interinstitutions dans le domaine de la criminalité économique. Il a organisé des activités de sensibilisation sur les questions relatives aux lanceurs d'alerte, suivies de la diffusion à la télévision d'un clip vidéo sur les conséquences de la corruption. Il a également apporté un soutien considérable au processus de rédaction du Code pénal relatif à la corruption et au terrorisme.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficience de la justice (KoSEJ) » : avec le soutien du projet, trois tribunaux pilotes ont mené des enquêtes de satisfaction auprès des usagers des tribunaux en novembre. Le projet a également permis d'organiser un atelier avec le personnel des tribunaux (y compris le personnel serbe du Kosovo du tribunal de première instance de Mitrovica) pour examiner les statistiques qui seront produites à l'avenir par le système informatique de gestion des affaires. Les participants ont décidé d'améliorer encore davantage l'utilisation des indicateurs de la CEPEJ dans les rapports annuels de fin d'année sur la performance des tribunaux. Enfin, le projet améliore actuellement les modèles statistiques utilisés par le tribunal de première instance de Pristina et mène une action de sensibilisation au sujet de l'importance du contrôle du processus de saisie des données.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur » : des projets de code de déontologie dans l'enseignement supérieur pour le personnel universitaire, les hauts responsables des universités et les étudiants ont été présentés au ministère de l'Éducation (MEST) et au cours d'une table ronde avec les parties prenantes concernées. Le MEST a mis en place un groupe de travail pour examiner le projet de loi controversé sur l'enseignement supérieur, auquel l'action apportera son expertise. Quelque 300 étudiants et membres du personnel universitaire ont pris part à des conférences sur l'intégrité tenues dans les universités de Pristina, Prizren et Ferizaj/Urosevac. L'action a co-organisé une conférence avec l'Agence de lutte contre la corruption du Kosovo à l'occasion la Journée internationale de lutte contre la corruption.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique et la diversité dans les écoles » : les coordonnateurs pédagogiques locaux, qui travailleront avec 20 écoles pilotes, ont commencé à encadrer et à suivre le programme de développement de chaque école afin d'identifier les obstacles au développement d'une culture scolaire

démocratique. Trente-trois représentants issus de 11 des écoles pilotes ont participé à l'académie du Kosovo* pour les droits de l'homme et la citoyenneté démocratique. Le document publié par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe intitulé « Lutter contre la ségrégation scolaire en Europe par l'éducation inclusive » a été traduit en albanais et diffusé. La traduction en serbe, bosniaque, romani et turc est en cours.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus » : les règlements et protocoles relatifs aux soins de santé en milieu carcéral ont été diffusés auprès de toutes les parties prenantes et une centaine de membres du personnel de santé ont été formés à leur application. Trois formations de formateurs ont été organisées respectivement sur la sécurité dynamique, l'évaluation des besoins et les programmes de traitement, ainsi que sur la prévention et le traitement des maladies transmissibles. Une centaine de membres du personnel pénitentiaire ont reçu une formation sur la sécurité dynamique. Une stratégie de formation et un manuel sur la sécurité dynamique ont été élaborés, ainsi que deux programmes de traitement pour les détenus. Les travaux de révision de la méthodologie de l'inspection pénitentiaire sont en cours.
- Facilité horizontale UE/CdE « Améliorer la protection des droits de l'homme dans les activités de police » : à la suite de la décision du comité directeur de la facilité horizontale de soutenir l'action d'une durée de 18 mois, l'équipe du projet basée au siège a effectué une visite de lancement en septembre. Des réunions ont eu lieu avec toutes les instances bénéficiaires (ministère de la Justice, ministère de l'Intérieur, direction de la police, école de police, inspection de la police), ainsi qu'avec le bureau de l'UE, le ministère de l'Intégration européenne, le médiateur/MNP et des représentants d'autres projets connexes. Des travaux préparatoires ont été menés en vue de la tenue de l'événement de lancement et de la première réunion du comité directeur début 2018.
- Contribution volontaire de la Suisse/Plan d'action « Renforcer le mécanisme national de prévention au Kosovo* » : un programme de formation d'une durée de 32 jours a été conçu pour développer les capacités du MNP. Le premier module sur le suivi des soins de santé dans les lieux de privation de liberté a été remis au mécanisme national de prévention, au médiateur et à des ONG. Le quatrième atelier de sensibilisation sur le rôle et le mandat du mécanisme national de prévention s'est tenu à Gjilan/Gnjilane et a rassemblé des représentants d'institutions compétentes et de la société civile. Treize activités de renforcement des capacités seront mises en œuvre en 2018, comprenant des ateliers sur les normes en matière de prévention de la torture et les techniques d'entretien et d'établissement de rapports, ainsi que des visites pratiques des lieux de privation de liberté.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : le projet JUFREX a organisé, en coopération avec l'association du barreau du Kosovo, une session de formation à l'intention des avocats sur les limites de la protection de la liberté d'expression et, en coopération avec l'École de la magistrature du Kosovo, une activité de formation destinée aux juges et aux procureurs sur la recherche d'un équilibre dans les affaires de diffamation. La Conférence régionale sur la liberté d'expression et les médias, qui s'est tenue en novembre, a réuni 50 juges, procureurs et avocats, dont 8 venaient du Kosovo*. Un séminaire interprofessionnel sur le contenu des médias en ligne a rassemblé en décembre une trentaine de représentants du corps judiciaire et des médias.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : le rapport de lancement du projet a été soumis aux donateurs en novembre. Une organisation de soutien et un correspondant ont été définis et ont participé à des réunions initiales sur la méthodologie du projet. L'ajustement budgétaire et le plan de travail ont été préparés et les parties prenantes

* Cette désignation ne préjuge pas des positions concernant le statut du Kosovo ; elle est, en outre, conforme à la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi qu'à l'Avis de la Cour internationale de justice sur la Déclaration d'indépendance du Kosovo.

ont été identifiées. Une formation régionale sur les équipes nationales a été organisée à Budapest (Hongrie), réunissant l'équipe du projet, l'organisation de soutien, le correspondant et les trois facilitateurs, ainsi que des homologues des cinq autres bénéficiaires régionaux.

- Projet régional conjoint UE/CdE « Cibler les produits de la criminalité sur internet en Europe du Sud-Est et en Turquie (iPROCEEDS) » : iPROCEEDS a organisé un exercice de partenariat en matière de cybercriminalité consistant à proposer une simulation d'une durée de quatre jours destinée aux enquêteurs, procureurs, experts médico-légaux, enquêteurs financiers et spécialistes du renseignement financier des autorités et institutions kosovares compétentes à Pristina. Les autorités kosovares de ces instances ont également participé à un atelier régional sur les lignes directrices et les indicateurs visant à prévenir et à détecter les produits de la criminalité en ligne, sur le partage de bonnes pratiques et de mécanismes d'établissement de rapports en Europe du Sud-Est et sur l'obtention et l'utilisation de preuves électroniques, ainsi qu'au 4e Forum régional sur la cybersécurité et la cybercriminalité.

Actions de suivi

- PECK II : le projet a prêté son concours à l'élaboration du projet de loi sur la prévention des conflits d'intérêts dans l'exercice de fonctions publiques, à la révision du Code pénal et du Code de procédure pénale sur les questions pertinentes, à la mise au point du projet de loi sur la liberté d'association dans les organisations non gouvernementales et à l'élaboration de la stratégie et du plan d'action de lutte contre la corruption 2018-2022 ;
- L'action Facilité horizontale sur l'enseignement supérieur apportera son aide aux autorités dans l'examen du projet de loi relatif à l'enseignement supérieur ;
- KoSEJ : l'événement de lancement du rapport d'évaluation approfondie sur le système judiciaire aura lieu en janvier ;
- JUFREX : élaboration d'un manuel de formation en vue d'une diffusion aux bénéficiaires début 2018 ;
- Action Facilité horizontale sur les prisons : exécution des programmes de traitement dans deux établissements pénitentiaires et des protocoles de soins dans un autre établissement ;
- Une proposition de projet sur l'aide à l'accès à l'apprentissage des langues officielles locales a été élaborée avec le Commissaire aux langues du Kosovo* et proposée en vue d'obtenir son financement.

Autres activités à signaler

- Le bureau a organisé, avec la MINUK, l'OSCE et le bureau de l'UE, une « bibliothèque du genre », sur le modèle de la bibliothèque des droits de l'homme, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme et de la campagne contre la violence fondée sur le genre ;
- La chef de bureau, avec les responsables des projets PECK II et KoSEJ, et de la facilité horizontale sur l'éducation, se sont entretenus respectivement avec le nouveau ministre de la Justice et avec le ministre de l'Éducation pour discuter de la coopération en cours et de son éventuelle poursuite à l'avenir. Les ministres ont été encouragés à recourir au mécanisme de coordination de l'expertise ;
- La MINUK a recueilli les observations formulées sur le 4e avis du Comité consultatif de la FCNM sur le Kosovo* et les a transmises au secrétariat du CC. Elles devraient être publiées prochainement ;
- La chef de bureau a rencontré le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture à l'occasion de sa visite effectuée en novembre.

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit à son territoire, à ses institutions ou à sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

Sarajevo

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 8 personnes ; total : 14 personnes

Le bureau de Sarajevo met directement en œuvre 4 projets : 2 projets financés dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Turquie, 1 financé par une contribution volontaire du Liechtenstein et le budget ordinaire du Conseil de l'Europe, et 1 par le Royaume-Uni. Par ailleurs, le bureau contribue à la mise en œuvre de 2 projets régionaux : le programme conjoint avec l'Union européenne sur les médias et, à partir de novembre 2017, le projet conjoint avec l'Union européenne sur l'autonomisation des Roms au niveau local.

État de mise en œuvre des projets et du plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Bosnie-Herzégovine » : les deux sessions organisées ont rappelé que, grâce au programme de renforcement des capacités en matière de formation des services répressifs, il était proposé au personnel pénitentiaire de dispenser une formation aux agents de police pour la première fois dans une juridiction européenne. Cette équipe interinstitutions élabore en parallèle un manuel de formation de formateurs qui accompagne le programme et constitue une des valeurs ajoutées de l'action. Le rapport d'évaluation succinct établi à la suite de la tenue de deux sessions hors programme, à la demande expresse des autorités locales en vue d'améliorer les compétences de base et les compétences avancées du personnel pénitentiaire, a montré le taux global de réussite atteint dans l'amélioration des connaissances des nouvelles recrues (86 %). Deux sessions de formation sur le manuel pour la gestion des détenus et le renforcement de la protection des droits de l'homme dans un environnement fermé ont été dispensées au personnel pénitentiaire afin de soutenir directement les recommandations du CPT visant à fournir un plus large éventail d'activités motivantes aux détenus et aux personnes condamnées. Le rapport d'évaluation succinct fait état d'un taux global de réussite de 88 % dans l'amélioration des connaissances des participants. Trois sessions de formation sur les protocoles pour l'amélioration des soins de santé et de la protection des droits de l'homme dans un environnement fermé ont donné lieu à un accord sur la liste des futurs protocoles médicaux à mettre au point dans le cadre des actions à venir. De plus, il a été convenu de transmettre un message commun aux hauts responsables des établissements pénitentiaires, soulignant la nécessité d'unifier les procédures médicales dans l'ensemble des prisons de Bosnie-Herzégovine. Le rapport d'évaluation succinct indique que le taux global de réussite dans l'amélioration des connaissances atteint 100 %.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités du Médiateur pour les droits de l'homme dans la lutte contre la discrimination » : un examen de la formation à distance sur les infractions motivées par la haine et le discours de haine destinée aux membres du personnel de l'institution du médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine a été conduit du 5 au 6 octobre à Bjelasnica et du 14 au 15 novembre à Teslić. L'action a soutenu les associations de juges en organisant, en coopération avec les centres de formation des juges et les associations du barreau au niveau national, la 12e Conférence régionale des professionnels du droit civil, qui s'est tenue du 19 au 21 octobre à Jahorina. La 2e réunion du comité directeur a eu lieu le 17 octobre à Sarajevo et ses membres ont été informés des progrès accomplis au cours de la mise en œuvre de l'action ; le plan de travail modifié a également été présenté et approuvé par tous les membres. L'affectation d'un

membre du personnel du bureau du médiateur au sein des instances de protection des droits de l'homme d'Irlande du Nord pour une durée d'un mois a commencé en octobre et s'est achevée le 16 novembre. Une visite d'étude du personnel de l'institution du médiateur auprès du défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie s'est déroulée du 31 octobre au 2 novembre. Une formation sur la protection et la lutte contre la discrimination a été organisée du 8 au 10 novembre à Mostar, à l'intention de l'Agence pour l'égalité entre les femmes et les hommes de Bosnie-Herzégovine et des centres de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Republika Srpska et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Quinze juges de Bosnie-Herzégovine ont assisté à un cycle complet de formation de formateurs sur les normes européennes en matière de lutte contre la discrimination, au cours duquel ont été abordées toutes les formes de violence fondée sur le genre (Convention d'Istanbul), ainsi que d'autres formes de discrimination et d'inégalité ; cet événement a eu lieu du 29 novembre au 1er décembre à Mostar. La 5e réunion de coordination entre le médiateur de Bosnie-Herzégovine et les institutions publiques compétentes s'est tenue le 5 décembre à Tuzla puis, le 6 décembre, des juristes de l'institution du médiateur ont organisé, à Tuzla, une formation sur la discrimination destinée aux institutions publiques et aux ONG.

- Contribution volontaire du Liechtenstein « Renforcement de la culture électorale démocratique et du rôle des jeunes dirigeants politiques » : le séminaire national de l'École d'études politique de Bosnie-Herzégovine, Génération 2017, a été tenu à Petrovac-Budva conjointement avec l'École du Monténégro du 5 au 8 octobre. Le séminaire avait pour titre « Renforcer la responsabilisation, la transparence et la gouvernance en Bosnie-Herzégovine » et il s'agissait de la dernière des quatre sessions prévues pour la promotion de cette année. L'objectif principal du séminaire était d'accroître l'engagement des femmes et des jeunes dans les processus publics et politiques et de donner aux femmes et aux jeunes les moyens de jouer un rôle plus actif dans les processus politiques en Bosnie-Herzégovine, afin de créer une nouvelle génération de dirigeants de partis politiques plus responsables. Les participants de l'école ont également assisté à l'édition 2017 du Forum mondial de la démocratie sur le thème « Le populisme en question(s) », qui s'est déroulée à Strasbourg du 6 au 10 novembre. Outre les principales manifestations du forum, une série complète d'événements et de réunions a été prévue spécialement pour les écoles, notamment une activité de développement rapide de réseau par profession, une cérémonie de remise des diplômes et des sessions thématiques. La réunion du réseau des anciens élèves de l'école de Bosnie-Herzégovine, intitulée « Renforcer les normes démocratiques au sein des partis politiques en Bosnie-Herzégovine », a été organisée à Vlašić du 15 au 17 décembre. L'objectif du séminaire était d'examiner les manières d'intensifier et d'enrichir les réformes démocratiques au sein des partis politiques, au niveau des documents législatifs internes (statuts), de la culture démocratique et de la pratique politique quotidienne, sur la base du cadre juridique en vigueur pour le fonctionnement des partis politiques en Bosnie-Herzégovine.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutenir la réinsertion des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine » : l'objectif du projet est d'aider les autorités de Bosnie-Herzégovine à uniformiser les procédures opérationnelles des établissements pénitentiaires en ce qui concerne les détenus extrémistes violents, qui se fondent sur l'exercice légal de leurs obligations en matière de sécurité publique, permettant ainsi une réinsertion effective et efficace des détenus dans la société. Un ensemble d'indicateurs a été élaboré afin de faciliter l'identification de ces détenus. Ces indicateurs sont intégrés dans un manuel sur le protocole d'évaluation des risques et des besoins, les programmes spécifiques de planification individuelle des peines et les programmes de traitement, comme le programme de préparation à la remise en liberté pour les détenus extrémistes violents. Le manuel porte principalement sur les interventions de désengagement et vise à modifier les comportements violents. Il est important de souligner que l'essentiel des travaux

d'élaboration de ces documents fondamentaux a été effectué par un groupe de travail composé de représentants des trois ministères de la Justice de Bosnie-Herzégovine et de consultants internationaux du Conseil de l'Europe, en étroite coopération avec le ministère de la sécurité et les services de police (Agence d'investigation et de protection de l'État, ministère fédéral de l'Intérieur, Police des frontières de Bosnie-Herzégovine, Ministère de l'intérieur de la Republika Srpska, Service chargé des questions relatives aux étrangers) afin de permettre l'adoption de mesures efficaces en réponse à l'extrémisme violent.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir également sous « Bureau de Belgrade »)

- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : deux formations ont eu lieu au dernier trimestre. Toutes deux portaient sur l'article 10 de la CEDH et sur la pratique juridique de la Cour européenne en ce qui concerne cet article. Une formation destinée aux avocats a été organisée en coopération avec une association du barreau subventionné de Republika Srpska et a rassemblé 15 avocats des deux entités de Bosnie-Herzégovine. Une autre formation, à l'intention des juges et des procureurs, a été proposée par le centre de formation des juges et procureurs de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et a réuni 17 participants.
- Projet conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : le programme vise à promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local. Le projet a démarré en mai 2017 et doit durer 3 ans. L'objectif du programme est d'affermir la volonté politique et de nourrir un engagement politique soutenu de la part des autorités locales pour favoriser la gouvernance locale démocratique, renforcer les capacités et stimuler l'autonomisation des communautés roms locales. En Bosnie-Herzégovine, le programme sera mis en œuvre dans 10 communes. Pendant la phase de démarrage, les travaux ont principalement consisté à définir une vue d'ensemble des synergies possibles avec les projets axés sur les Roms mis en œuvre dans le pays, ainsi qu'à mettre en place une équipe ROMACTED dans le pays, composée d'une ONG partenaire, d'un correspondant et de 6 facilitateurs. La conférence officielle de lancement dans le pays est prévue pour mars 2018.

Autres activités à signaler

- 9 octobre : le chef de bureau a assisté à l'inauguration du centre de formation de la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine et a prononcé une allocution d'ouverture ;
- 16 novembre : le chef de bureau a assisté à l'inauguration du premier bureau des minorités nationales de Bosnie-Herzégovine à Bijeljina et a prononcé une allocution d'ouverture ;
- 21 novembre : le chef de bureau a assisté à l'atelier sur le thème « Combattre le discours de haine dans le sport » organisé par le Conseil de l'Europe et a prononcé une allocution d'ouverture ;
- 7 décembre : le chef de bureau a assisté à la conférence de presse organisée par le musée sur l'enfance en temps de guerre de Sarajevo. Le Prix du musée du Conseil de l'Europe 2018 lui a été décerné ;
- 7-8 décembre : le chef de bureau et son adjoint ont assisté à la réunion ordinaire du Conseil de mise en œuvre de la paix pour examiner le processus de mise en œuvre de l'Accord-cadre général pour la paix ;
- 12 décembre : le chef de bureau a assisté à la Conférence des ministres de l'Éducation de Bosnie-Herzégovine ;

- 14 décembre : le chef de bureau a assisté à la réunion du Conseil des ministres de la Culture de l'Europe du Sud-Est sur le thème « Promouvoir la culture pour le développement durable », et a prononcé une allocution d'ouverture ;
- 14 décembre : le chef de bureau a également participé à la présentation du Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe organisée à Sarajevo et a prononcé une allocution d'ouverture. Cet événement a fait le bilan des résultats du projet visant à encourager la réconciliation entre les communes voisines des deux côtés de la frontière entre les entités.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 13-15 novembre : visite de Gianluca Esposito, Secrétaire exécutif du Groupe d'États contre la corruption (GRECO).

Tbilissi

Situation du bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 12 personnes ; total : 17 personnes
En octobre, les fonctions de la chef de bureau adjointe ont pris fin.

Le bureau met en œuvre 13 projets, dont 10 sont financés par l'Union européenne ou conjointement avec l'Union européenne, et trois par des contributions volontaires/donateurs.

État de mise en œuvre des projets/programmes

- Plan d'action « Soutien de la réforme judiciaire en Géorgie » : les membres et le personnel du Conseil supérieur de la justice ont reçu une formation pour utiliser efficacement les outils de suivi et d'évaluation de la Stratégie judiciaire et du Plan d'action (31 octobre) ; les critères d'évaluation de la performance des juges sont en cours de révision pour faire suite à l'atelier conjoint organisé avec le BIDDH (13-14 novembre) ; une expertise a été proposée au parlement et au Conseil supérieur de la justice pour réviser les aspects fondamentaux des procédures disciplinaires (3-4 décembre) ; un cadre d'évaluation a été défini pour les avocats mentors et stagiaires de l'association du barreau géorgien.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et harmonisation de la législation et de la pratique judiciaire avec les normes européennes en Géorgie » : 131 professionnels du droit (juges, procureurs, avocats, membres du personnel des tribunaux) ont approfondi leur connaissance de divers articles de la CEDH et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Neuf juges de la Cour Suprême de Géorgie ont pris davantage conscience des dernières affaires de références examinées par la Cour européenne des droits de l'homme. L'accès aux arrêts de la Cour a été amélioré par l'établissement et la traduction en géorgien de 45 extraits des arrêts de la Cour et de leurs résumés. Le guide HELP sur la formation aux droits de l'homme des professionnels du droit a été publié en géorgien.
- Plan d'action « Renforcement des capacités de l'École supérieure de la magistrature de Géorgie » : en novembre, le projet a cofinancé la visite d'étude des représentants de l'École supérieure de la magistrature à l'Académie de l'association des agents publics de Berlin, afin de les familiariser avec le processus d'obtention du certificat ISO 9001. L'élaboration de quatre modules de formation pour l'École supérieure de la magistrature a été achevée et des formations pilotes ont été assurées : droit international humanitaire – 25-26 novembre ; lutte contre la traite des êtres humains – 1-2 décembre ; communication efficace – 2-3 décembre ; violence à l'égard des femmes et violence domestique – 9-10 décembre. En décembre, des livres ont été donnés à la bibliothèque de l'école en complément de la mise au point de nouveaux modules de formation.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Programme destiné à soutenir la Géorgie en vue des élections (législatives) de 2016, des élections (locales) de 2017 et de l'élection (présidentielle) de 2018 » : les 4 et 8 décembre, la Division de l'assistance électorale du Conseil de l'Europe a organisé à Tbilissi une formation sur les nouvelles technologies de vote, au cours de laquelle 28 participants issus d'instances de surveillance électorale, de la société civile et d'universités des pays du Partenariat oriental ont été familiarisés avec les conditions opérationnelles et politiques préalables à une mise en œuvre réussie de ces nouvelles technologies dans le processus électoral ; ils ont de plus examiné les avantages et les risques que présentent ces différents outils. Les participants ont pris connaissance du fonctionnement, du point de vue technique, de trois technologies

principales utilisées lors des élections : la biométrie, le vote électronique et le traitement électronique des résultats.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Promotion de la liberté, du professionnalisme et du pluralisme des médias » : un expert a examiné le cadre et la pratique juridiques en matière de financement des médias publics et privés géorgiens, y compris les exigences de transparence. Le rapport a formulé des recommandations en faveur d'une pratique de financement des sociétés médiatiques adaptée afin d'assurer la promotion de l'indépendance et du professionnalisme des médias.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Protection de la liberté d'internet par le biais d'une législation et d'arrangements prévoyant un dialogue entre les diverses parties prenantes » : deux experts géorgiens ont participé à la Conférence sur la liberté d'internet qui s'est tenue à Vienne. Les participants ont approfondi leurs connaissances sur la nature et l'étendue des responsabilités des intermédiaires internet et leurs relations avec les acteurs étatiques et non étatiques. En outre, 5 experts géorgiens ont participé au 12e Forum sur la gouvernance de l'Internet 2017 organisé à Genève, qui visait à promouvoir le dialogue sur les questions de politique publique liées à internet.
- Projet conjoint UE/CdE « Droits de l'homme et soins de santé dans les prisons et autres établissements fermés en Géorgie II » : sur la base de l'accord de subvention conclu avec le Centre de formation pénitentiaire et de probation, les directeurs et directeurs adjoints des établissements pénitentiaires, soit au total 45 hauts responsables, ont amélioré leur compréhension des questions suivantes : gestion des établissements pénitentiaires, droits de l'homme et libertés fondamentales, protection des informations à caractère personnel et décrets et règlements récemment mis au point en se fondant sur les normes européennes. Les responsables du service de santé du ministère de l'Administration pénitentiaire et de l'établissement de soins de santé en milieu carcéral ont assisté à des formations conçues spécialement sur la gestion des soins de santé, notamment en ce qui concerne les normes européennes relatives aux services de soins de santé de qualité. Les conclusions du programme de prévention du suicide pour 2017 et le plan d'action pour 2018 ont été mis au point.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme » : des représentants des autorités douanières géorgiennes (Département des douanes du service des impôts), du service d'enquête du ministère des Finances, du bureau du Procureur général et du service géorgien de surveillance financière ont participé à une formation de deux jours sur le thème « Espèces et blanchiment de capitaux ». L'activité visait à sensibiliser et à former les autorités douanières sur les questions de trafic d'argent liquide et de blanchiment de capitaux en espèces, sur l'exploitation criminelle des services monétaires et sur les nouvelles tendances, ainsi que sur l'utilisation d'argent liquide dans le cadre du financement du terrorisme. Les experts du Conseil de l'Europe ont présenté de bonnes pratiques en la matière et ont examiné les mesures qu'il est possible de prendre pour améliorer les enquêtes sur le blanchiment de capitaux et les saisies d'argent liquide en Géorgie.

<u>Autres activités à signaler</u>

- 3 novembre : la plateforme de coordination annuelle du partenariat pour une bonne gouvernance s'est tenue à Tbilissi ;
- 6 - 7 décembre : le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a organisé une conférence régionale à Tbilissi, qui a réuni une centaine de maires et d'élus locaux venant d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de République de Moldova, d'Ukraine et du Bélarus. En outre, le 8 décembre, le Secrétaire général du Congrès est intervenu lors de la 6e assemblée générale de l'Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) ;

- En décembre, l'événement de clôture des projets conjoints UE/CdE « Promotion de la liberté, du professionnalisme et du pluralisme des médias » et « Protection de la liberté d'internet par le biais d'une législation et d'arrangements prévoyant un dialogue entre les diverses parties prenantes » s'est tenu à Tbilissi. Il a réuni les parties prenantes du projet afin d'examiner le bilan et les résultats des projets. ;
- Le chef de bureau a participé à des réunions de présentation avec le ministre de l'Environnement par intérim, M. Solomoni Pavliashvili (6 novembre) et avec le ministre des Finances (8 décembre), le nouvel auditeur général, ainsi que le nouveau défenseur public (13 décembre). Il a également prononcé une allocution d'ouverture lors de l'atelier sur l'évaluation du travail des juges (14 novembre), de l'atelier sur la présentation des résultats de l'analyse comparative, à titre expérimental, des finances locales (2e phase) et de la base de données des finances locales en Géorgie (28 novembre), de la conférence sur l'éthique et la transparence au niveau local : stratégies et outils (6 décembre) et de la Conférence régionale sur l'autorégulation (15 décembre) ; il est également intervenu lors de la réception organisée par le parlement à l'occasion de la Journée des droits de l'homme (11 décembre). Il a été orateur invité à la table ronde du Parlement européen des jeunes (15 novembre). Le chef de bureau a participé à des réunions de travail avec le Premier ministre géorgien, la ministre d'État pour la Réconciliation et l'Égalité civique, le premier vice-ministre des Affaires étrangères, les présidents des commissions parlementaires des questions juridiques et des droits de l'homme, le président de la Cour suprême, les ambassadeurs d'Allemagne, d'Italie et de Grèce et le représentant de l'UNICEF en Géorgie. Le chef de bureau a en outre participé à d'autres réunions et points d'information sur des questions relevant du mandat du Conseil de l'Europe, y compris à des réunions du groupe de travail des ambassadeurs.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 7-9 novembre : la vice-gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, Rosa Maria Sanchez-Yebra Alonso, a effectué une visite en Géorgie.
- 6-8 décembre : le Secrétaire général du Congrès s'est rendu à Tbilissi pour participer à une conférence régionale, ainsi qu'à l'assemblée générale de NALAG ;
- 20-22 novembre : les corapporteurs de l'APCE se sont rendus dans le pays dans le cadre d'une mission d'information sur le respect des obligations et des engagements de la Géorgie.

Tirana

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 17 personnes ; total : 23 personnes

Le bureau met en œuvre 11 projets, dont 10 sont cofinancés par l'UE et 1 par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Contribution volontaire de la Suisse « Renforcement des pouvoirs locaux et régionaux et de la coopération des élus locaux en Albanie » : un séminaire d'échange entre pairs sur la boîte à outils de gestion des ressources humaines du Conseil de l'Europe, auquel ont participé 15 hauts responsables des ressources humaines albanais ainsi que des experts venant d'Albanie, de Serbie et de Bosnie-Herzégovine, s'est tenu les 22 et 23 novembre à Durres.
- Projet conjoint UE/CdE « Renforcer l'efficacité du système albanais de protection des droits de l'homme et de lutte contre la discrimination » : la stratégie et le plan d'action pour 2018-2021 du Commissaire chargé de la protection contre la discrimination (CPD) sont en place, sa base de données électronique est entièrement au point, ses politiques et procédures internes ont été améliorées et les bureaux du CPD à Korca, Shkodra et Gjirokastra ont été établis, de même que des programmes de mesures préventives pour ces communes ont été élaborés. Les capacités de plus de 120 représentants du CPD, du défenseur du peuple, de professionnels du droit et des institutions nationales compétentes ont été renforcées concernant divers aspects relatifs aux normes et pratiques de lutte contre la discrimination.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficience de la justice (SEJ II) en Albanie » : un nouveau programme de formation initiale et continue des présidents des tribunaux a été élaboré pour l'École de la magistrature. Le manuel d'outils de la CEPEJ a été publié et distribué à tous les juges dans l'ensemble du pays. Un rapport sur la réalisation d'une nouvelle carte judiciaire en Albanie a été établi. Un projet de stratégie informatique visant à améliorer le système électronique de traitement des affaires a été mis au point, ainsi qu'un rapport d'évaluation sur la sécurité des tribunaux en Albanie. Le ministère de la Justice a intégré les outils de la CEPEJ sur les statistiques judiciaires dans le processus de collecte de statistiques réalisée auprès de toutes les juridictions albanaises.
- Facilité horizontale UE/CdE « La criminalité économique en Albanie » : la Commission électorale centrale (CEC) a reçu un soutien supplémentaire pour la mise en place de la structure de contrôle du financement des partis politiques et des campagnes électorales. L'action a contribué à renforcer les mécanismes de coopération interinstitutions en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et a fourni des orientations pratiques pour renforcer la capacité des procureurs et des enquêteurs spécialisés dans la criminalité économique pour ce qui est de localiser, saisir et enfin confisquer les avoirs criminels.
- Facilité horizontale UE/CdE « Lutte contre le harcèlement et l'extrémisme dans le système éducatif albanais » : des journées portes ouvertes ont été organisées du 27 au 31 octobre dans 21 écoles pilotes en Albanie, ce qui a permis de toucher plus de 11 000 citoyens et de bénéficier d'une grande visibilité dans les médias. Les autorités albanaises responsables de l'éducation ont approuvé un programme de formation complet

destiné aux enseignants. La troisième réunion du comité directeur de l'action a eu lieu le 23 novembre à Tirana.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie » : les capacités de 42 membres du personnel pénitentiaire ont été renforcées en ce qui concerne les normes éthiques et professionnelles, tandis que 95 membres du personnel médical ont amélioré leurs connaissances sur les troubles mentaux courants ainsi que sur la prévention et le traitement des maladies transmissibles et le traitement des problèmes liés aux drogues, sur la base des normes du Conseil de l'Europe et des recommandations du CPT.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » : trois modules de formation et manuels de formation de formateurs ont été élaborés pour l'École de la magistrature et l'École des avocats, et intégrés dans leurs programmes de formation continue respectifs. Trois formations de formateurs se sont achevées avec succès, ayant été assurées pour plus de 59 participants. L'École de la magistrature a inclus dans son calendrier une série de neuf séminaires de formation en cascade. Une analyse comparative des progrès accomplis par l'Albanie pour se conformer aux normes de la CEDH a été présentée dans trois rapports d'évaluation. La réunion du comité directeur de l'action a eu lieu le 5 décembre à Tirana.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Albanie » : la loi-cadre relative aux minorités a été adoptée par le parlement en tenant compte des recommandations formulées par un expert du Conseil de l'Europe. Un avis d'expert final a été établi le 8 décembre.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévenir et combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Albanie »: un manuel du Conseil de l'Europe sur la surveillance des infractions motivées par la haine commises contre les personnes LGBTI a été adapté au contexte local et traduit en albanais. Les capacités de 30 correspondants sur les questions d'égalité de genre, représentant leurs municipalités dans le nord et le centre de l'Albanie, ont été renforcées en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action national sur les personnes LGBTI.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est – JUFREX » : l'Autorité des médias audiovisuels a approuvé le Code des transmissions révisé, qui a fait l'objet d'un examen juridique avec l'expertise du Conseil de l'Europe, tandis qu'un événement de haut niveau a été organisé avec l'Assemblée albanaise pour donner une orientation aux initiatives juridiques relatives à la liberté d'expression en ligne.
- Projet régional conjoint UE/CdE « ROMACTED » : le projet a débuté en octobre 2017. Des projets de mémorandum d'accord ont été présentés avec les communes cibles de Roskovec, Fier, Vlora, Permet, Elbasan, Pogradec et Korca.

<u>Actions de suivi</u>

- Une liste restreinte d'actions prioritaires dépendant de la facilité horizontale et nécessitant d'être prolongées a été établie et communiquée à l'ODGP ;
- Un projet de rapport final sur le Document de coopération programmatique 2015-2017 est en cours d'examen ;
- Discussions de suivi avec les ambassades suédoise et britannique à Tirana en vue de concrétiser les actions proposées dans le secteur des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption, la criminalité économique et la criminalité organisée ;
- Discussions de suivi avec le ministère albanais de l'Europe et des Affaires étrangères à propos du nouveau cadre d'assistance à la coopération.

Autres activités à signaler

- Une conférence conjointe CdE/Commission électorale centrale portant sur les élections législatives du 25 juin 2017 a été organisée à Tirana en vue de partager les enseignements qui en ont été tirés et de définir les domaines dans lesquels une assistance est encore nécessaire, à la lumière des rapports de suivi de l'OSCE/BIDDH et du Conseil de l'Europe ;
- Le 24 novembre ; l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a organisé, en coopération avec le Parlement albanais, un séminaire sur la législation albanaise relative à la lutte contre l'intolérance, la discrimination et la haine.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Le président de la Commission de Venise a participé à la conférence internationale sur le thème « Européanisation du droit constitutionnel et constitutionnalisation du droit européen – défis à venir », organisée à l'occasion du 25e anniversaire de la Cour constitutionnelle d'Albanie.

Erevan

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 15 personnes ; total : 21 personnes

Le Bureau met en œuvre 7 projets, dont 3 sont financés par l'UE dans le cadre du Partenariat pour la bonne gouvernance (PGG), 1 est financé en partie par la CV/des donateurs (Gouvernement du Royaume-Uni) et en partie par l'UE (PGG), 1 est financé par le Gouvernement suédois et 1 projet est financé par le gouvernement suisse.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » : le projet de loi sur les poursuites pénales, élaboré avec le soutien du Conseil de l'Europe, a été adopté par l'Assemblée nationale ; le projet de Code pénal a été finalisé et rendu public pour examen. Cent deux enquêteurs ont reçu une formation au sein de l'École de la magistrature sur les programmes relatifs aux droits de l'homme élaborés dans le cadre du projet, ce qui porte à 450 le nombre total d'enquêteurs formés. Trente participants du bureau du défenseur des droits de l'homme et d'ONG impliquées dans le Mécanisme national de prévention ont reçu une formation sur les normes internationales relatives à « L'isolement des personnes privées de liberté ». Une mission d'évaluation des besoins pour la mise au point du système électronique d'enquête du Comité d'enquête a été effectuée ; lors de sa troisième réunion, le comité directeur a approuvé les résultats obtenus en 2017 et a adopté le plan de travail pour 2018. Une formation HELP sur la violence domestique a été inaugurée à l'École de la magistrature.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur en Arménie » : la phase expérimentale des mécanismes institutionnels mis au point par le projet (outils et codes d'éthique) a conduit 6 universités publiques à adopter leur propre code d'éthique et 15 universités à publier, par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne, leurs rapports institutionnels annuels axés sur les pratiques de transparence dans les six domaines fondamentaux de la gouvernance des universités. Dans le cadre du programme de mini-subventions, 4 organisations de la société civile ont mené des campagnes de sensibilisation et de mobilisation auprès du grand public sur les principaux risques de corruption dans les établissements d'enseignement supérieur. En novembre, la conférence de clôture du projet a réuni une centaine de professionnels de l'éducation et de décideurs issus du domaine de l'enseignement supérieur en Arménie pour examiner les résultats du projet pour la période 2015-2017.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie » : le projet a repris en novembre pour une période de 14 mois. Des lignes directrices concernant les droits des détenus en matière de soins de santé, y compris de groupes spécifiques, comme les femmes et les mineurs, ont été élaborées et publiées. Quarante-trois membres du personnel médical (dont 15 femmes), issus de neuf unités de soins de santé d'établissements pénitentiaires, ont été formés à l'utilisation du matériel fourni précédemment par le Conseil de l'Europe. Une mission d'évaluation des questions relatives à la surveillance sanitaire, hygiénique et épidémiologique a été menée au sein de 4 établissements pénitentiaires, y compris de l'hôpital pénitentiaire, afin d'évaluer les besoins en la matière. Une table ronde sur le rapport

relatif aux questions de santé mentale en Arménie a bénéficié de la participation d'experts du ministère de la Justice, du service pénitentiaire et du Conseil de l'Europe.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG/Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie » : le projet de Code judiciaire et le projet de Code de procédure civile, élaborés avec l'appui du projet, ont été finalisés et le projet de Code judiciaire a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Un ensemble de lois connexes, y compris la nouvelle loi sur la médiation et la loi sur le service des huissiers de justice, est en cours d'élaboration et de révision. Des avis d'experts sur le projet de Code des infractions administratives ont été fournis à la demande du ministère de la Justice. Les travaux sur le mécanisme alternatif de règlement des litiges se sont poursuivis avec l'aide de l'association des médiateurs et de l'association des arbitres. Une série de documents ont été préparés et soumis à l'approbation de l'association des médiateurs : enquête de référence sur les besoins de l'Organisation autonome des médiateurs d'Arménie, plan de développement stratégique et organisationnel, plan de communication de l'Organisation autonome des médiateurs d'Arménie, procédure de médiation. La plateforme des femmes juges a été mise en place. Une manifestation publique intitulée « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie » et « Prévention de la corruption et promotion des droits de l'homme : la mise en œuvre des recommandations du GRECO en Arménie » a bénéficié de la participation du ministre de la Justice, du défenseur des droits de l'homme et d'autres hauts responsables.
- Contribution volontaire de la Suisse « Soutien institutionnel à l'Association des communes arméniennes (ACA) » : le président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a ouvert le forum sur la démocratie locale en Arménie organisé sur le thème « Perspectives d'avenir : une nouvelle feuille de route pour la décentralisation » en coopération avec le ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement. Le forum a réuni plus de 200 maires, représentants du gouvernement, de l'Assemblée nationale et d'organisations internationales. En décembre, le projet a soutenu la réunion du Conseil républicain de l'ACA, qui avait pour but d'élire les présidents des comités et d'examiner la position de l'association sur le programme de la réforme actuelle des collectivités locales. L'événement a bénéficié de la présence du Président de l'Arménie, de responsables du ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement et de l'ACA, ainsi que d'environ 150 maires.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Renforcement de l'application des normes européennes des droits de l'homme dans les forces armées en Arménie » : trois rapports d'évaluation des besoins – (i) sur la législation militaire arménienne, (ii) sur les besoins en matière de formation et d'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans les forces armées arméniennes et (iii) sur les mécanismes de prévention et d'enquête effective sur les violations des droits de l'homme dans l'armée – ont été présentés aux parties prenantes et aux bénéficiaires du projet. Lors de sa deuxième réunion, le comité directeur a examiné les résultats de la première année de mise en œuvre et a approuvé le plan de travail pour les trois prochains mois. Une analyse des nouveaux projets de loi « sur la défense » et « sur le service militaire et le statut des militaires » a été réalisée sur la base des normes européennes en matière de droits de l'homme et des recommandations du Conseil de l'Europe. A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, une table ronde sur les droits de l'homme dans les forces armées a réuni des représentants du ministère de la Défense, du bureau du défenseur des droits de l'homme, du comité d'enquête, du bureau du procureur militaire et de l'Assemblée nationale. Les activités de sensibilisation comprenaient un séminaire sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le domaine militaire et sur les spécificités de la protection des droits fondamentaux des militaires dans le cadre des procédures pénales en Arménie.
- Contribution volontaire de la Suède « Soutien au renforcement de la démocratie locale en Arménie (suivi) » : la première réunion du comité directeur du projet a eu lieu et les principales activités à mettre en œuvre ont été examinées et approuvées par les

intervenants. Des discussions de travail et des réunions de consultation ont été organisées avec des représentants des communes, des autorités de l'État, des organisations non gouvernementales et internationales et des experts du Conseil de l'Europe qui cherchent à améliorer la législation sur l'autonomie locale. Une formation sur la Charte européenne de l'autonomie locale a été offerte aux responsables des communes regroupées. Un avis d'expert international sur le projet de loi relatif aux groupements intercommunaux a été soumis au ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement.

Autres activités à signaler

- 27 novembre : la chef de bureau adjointe a présidé la réunion du comité directeur du projet « Soutien au renforcement de la démocratie locale en Arménie » ;
- 29 novembre : la chef de bureau et son adjointe ont présidé la réunion du comité directeur du projet sur les droits de l'homme dans les forces armées ; la chef de bureau a prononcé une allocution d'ouverture lors de la présentation des rapports d'évaluation des besoins réalisés dans le cadre de ce projet ;
- 30 novembre : la chef de bureau a participé à la conférence de clôture du projet « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur en Arménie » ;
- 30 novembre : la chef de bureau adjointe a présidé la réunion du comité directeur du projet mené dans le cadre de la PGG « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » ;
- 12 décembre : la chef de bureau s'est entretenue avec le procureur général adjoint au sujet d'une future coopération ;
- 14 décembre : la chef de bureau a assisté à la réunion de lancement de la formation HELP sur le thème « Violence à l'égard des femmes et violence domestique » à l'École de la magistrature d'Arménie ;
- 25 novembre - 10 décembre : le bureau du Conseil de l'Europe a participé à l'organisation d'une campagne menée par les Nations Unies contre la violence domestique et la chef de bureau a participé au lancement de la campagne le 25 novembre.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 25 octobre : Direction des affaires politiques ;
- 2 novembre : visite de la directrice générale de la DG II, Snežana Samardžić-Marković, dans le cadre de la Conférence sur le droit de l'enfant à vivre dans une famille ;
- 6-7 novembre : visite de l'APCE en Arménie, sur le respect des obligations et des engagements de l'Arménie ;
- 9-10 novembre : délégation du Congrès menée par la présidente Gudrun Mosler-Törnström, dans le cadre du forum sur la démocratie locale en Arménie sur le thème « Perspectives d'avenir : une nouvelle feuille de route pour la décentralisation » ;
- 17 novembre : visite de la Commission de Venise en Arménie pour formuler un avis sur le projet de loi relatif au référendum ;
- 27 novembre : Secrétaire exécutif du Groupe d'États contre la corruption (GRECO).

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale : 2 personnes; personnel affecté au projet : 6 personnes ; total : 8 personnes.

Le Bureau coordonne la mise en œuvre du plan d'action « Partenariat de voisinage avec le Maroc 2015-2017 » et des Programmes UE/CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le sud de la Méditerranée 2015-2017 » (Programme Sud 2) et « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » 2016-2017 et une Contribution volontaire de la Norvège 2016-2017.

Etat de mise en œuvre des programmes

- Programme UE-CdE « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » : des sessions de formation à l'attention des responsables judiciaires marocains (président de tribunaux et procureurs), un peu moins de 300 participants, ont été organisées par la CEPEJ avec la participation de l'Ecole Nationale de la Magistrature et la collaboration du Ministère de la Justice. Les sessions se sont déroulées sur trois villes marocaines en même temps, à savoir Tanger, El Jadida et Agadir lors du mois d'octobre, novembre et décembre afin de sensibiliser et de faire une introduction aux participants sur le management des juridictions. Les trois thèmes abordés lors de ses sessions sont les suivants : Organisation d'une juridiction et rôle des chefs de juridiction, Gestion des ressources humaines et Gestion budgétaire, gestion immobilière, sécurité et communication. La session de formation de décembre a été l'occasion de remettre une attestation de formation aux participants et de collecter leur remarque et observation sur la qualité et le bon déroulement des trois sessions de formations.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » (Prévention de la torture et des traitements inhumains ou dégradants) : en octobre, des experts du CdE et membres du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) se sont rencontrés dans le cadre du quatrième module de formation en vue d'établir un Mécanisme national de prévention (MNP) de la torture au Maroc. Ce module a porté sur les visites pratiques de lieux de privation de liberté. Le cinquième module de formation, organisé en décembre a été l'occasion de se focaliser sur la visite d'établissements pénitentiaires dans des conditions aussi proches que possible de la réalité. Durant les deux modules, les experts ont visité des prisons dans la région de Rabat et Meknès.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » Lutte contre la traite des êtres humains : Un mémorandum d'entente pour l'organisation d'un cycle de formation sur la lutte contre la traite des êtres humains a été signé entre l'Université Hassan II de Casablanca, l'Union européenne au Maroc et le Conseil de l'Europe le mardi 21 novembre 2017. Cette cérémonie a été suivie par la 2ème session de formation qui fait suite à une première session sur la thématique traite qui avait été organisée les 3 et 4 Mai 2017 et qui s'inscrit dans un cycle de formation sur la traite lancé par la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Mohammedia et le Conseil de l'Europe. Cette formation a porté sur les différents types d'exploitation des victimes de traite, les facteurs facilitant les opérations de traite des êtres humains ainsi que les victimes et réseaux de traite.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » : Le groupe Pompidou – Lutte contre l'abus et le trafic de drogues ont organisé le 6 et 7 décembre à Rabat un séminaire sous le thème « Mednet Gambling » afin de discuter de la dépendance des jeux de hasard dans la société marocaine.

- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » Lutte contre les violences à l'égard des enfants : Le programme sur la protection des enfants sur internet E-Salama a été lancé le 13 octobre par la Ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement Social, Madame Bassima Hakkaoui, avec la présence d'experts du Conseil de l'Europe. E-Salama s'inscrit dans une coopération avec le Conseil de L'Europe, entre autres dans le cadre de la Convention de Lanzarote. Le Maroc est parmi les premiers pays africains à élaborer un programme de ce type. E-Salama appuie et renforce la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance, créant un effet de levier grâce à l'intégration d'un volet dédié à la protection des enfants sur internet.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » Lutte contre les violences à l'égard des femmes : Le Conseil de l'Europe a organisé à l'Ambassade de Norvège à Rabat le 08 décembre 2017, un petit déjeuner-débat autour de la question de l'image des femmes dans les médias, réunissant des journalistes et des représentants de la société civile marocaine. Les discussions portaient sur les défis auxquels chaque acteur est confronté, le partage de bonnes pratiques et sur le développement de mécanismes permettant de mieux travailler en collaboration avec tous les acteurs concernés.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » No Hate Speech Maroc : Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits de l'Homme, le Comité marocain de la campagne du Mouvement « Non au Discours de la Haine » et le Conseil de l'Europe ont organisé le 6 décembre une journée d'étude « Les Droits de l'homme, chaque jour, pour tous et partout" "Love Human Rights Everyone, Everywhere " visant à mobiliser les jeunes en vue d'une prise de conscience des questions relatives au discours de haine en ligne et aux droits de l'homme. Cette journée a été marquée par la Présence de Mme l'Ambassadeur de l'UE au Maroc, et du Chef du Bureau du Cde au Maroc.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » PATHS : Le Conseil de l'Europe a organisé avec le CNDH les 27-28 novembre le quatrième module du programme de formation avancée sur les droits de l'Homme, l'Etat de droit et la démocratie pour les pays du Sud de la Méditerranée consacré au Programme européen de formation aux droits de l'Homme pour les Professionnels du droit (HELP). Ce module a pour objectif de renforcer les connaissances des participants sur les normes applicables du Conseil de l'Europe dans les domaines de la protection des données et du droit à la vie privée, du droit des enfants, et de la lutte contre la traite des êtres humains. Cette formation à caractère régionale a vu la participation de plusieurs représentants de la région notamment la Tunisie, la Lybie, le Liban et la Palestine.
- Liberté d'expression et liberté des médias : en octobre, deux ateliers de formation organisés au bénéfice du personnel du Ministère de la Culture et de la Communication (MinCom) ont traité de la liberté d'expression en ligne et des droits et responsabilités des journalistes. A travers de nombreux exemples européens, les participants ont pu approfondir leurs connaissances sur la définition du statut de journaliste, du rôle de l'autorégulation dans la protection des droits et le respect de la déontologie, des récentes mutations du quotidien de la profession et de la protection juridique des activités journalistiques. En décembre, une délégation marocaine du MinCom a participé à la 13ème réunion du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI). Enfin, un petit déjeuner-débat organisé autour de la question de l'image des femmes dans les médias a réuni des journalistes et des représentants de la société civile marocaine. Les discussions portaient sur les défis auxquels chaque acteur est confronté, le partage de bonnes pratiques et sur le développement de mécanismes permettant de mieux travailler en collaboration avec tous les acteurs concernés.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » : En septembre 2017, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a

réalisé un rapport d'étude sur les compétences et les ressources de formation disponibles aux élus au Maroc. Par ailleurs le congrès a organisé du 20 au 22 Novembre 2017 une conférence internationale en partenariat avec le conseil de la ville de Rabat, sous le thème : Bâtir une communauté inclusive: intégrer les migrants, lutter contre l'extrémisme, engager les citoyens. Durant cette conférence, les participants ont partagé leurs expériences lors de tables rondes thématiques, et des exemples concrets ont été donnés sur les trois thèmes de la conférence à savoir : Le rôle des collectivités locales dans l'intégration des migrants, La prévention de la radicalisation et les manifestations de haine au niveau local, la création des mécanismes de la participation citoyenne. D'autre part le 28 et 29 Novembre 2017 un colloque parlementaire a été organisé en partenariat avec la commission de l'intérieure des collectivités territoriales et de la politique de la ville à la chambre des représentants. A cette occasion, des discussions ont eu lieu lors de sessions thématiques, notamment sur le cadre du système décentralisé au Maroc et le cadre européen de la démocratie locale et régionale, la décentralisation administrative et fiscale, l'accès aux services publics dans les territoires défavorisés et le développement de villes durables.

Tunis

Situation du bureau

Équipe principale : 2 personnes ; personnel affecté aux projets : 5 personnes ; total : 7 personnes

Le bureau met en œuvre les activités spécifiques à la Tunisie de cinq programmes régionaux, dont deux sont financés par l'UE (Vers une réforme démocratique renforcée dans le sud de la Méditerranée – « Programme Sud II » – pour la période 2015-2017 et CyberSouth pour la période 2017-2020) et quatre par la Norvège (écoles d'études politiques ; lutte contre la violence à l'égard des femmes ; promotion de la liberté d'expression, de l'indépendance des médias et de l'accès public à l'information ; démocratie locale).

État de mise en œuvre des programmes

- Programme Sud II « Droits de l'homme » : la Division des organes indépendants de défense des droits de l'homme du Conseil de l'Europe a apporté un soutien décisif à la Commission nationale pour la prévention de la torture à l'occasion de la Conférence internationale organisée du 14 au 16 décembre en Tunisie, pour assurer la participation d'une dizaine de représentants de haut rang des mécanismes nationaux de prévention en Europe, ainsi que de l'ancien Secrétaire exécutif du CPT. L'objectif principal de la Conférence internationale était d'offrir une enceinte de discussion permettant d'échanger des expériences sur les outils et les méthodes de travail des mécanismes nationaux de prévention.
- Programme Sud II « Justice » : les experts de la CEPEJ ont visité plusieurs des tribunaux pilotes (Tunis, Nabeul, Zaghouan) et tenu des réunions à Tunis avec le ministère de la Justice, d'autres parties prenantes nationales et la délégation de l'UE les 25 et 27 octobre. Les principaux objectifs de cette visite étaient de poursuivre la mise en œuvre des activités de coopération actuellement menées dans chaque tribunal et d'examiner les progrès réalisés en 2017.
- CyberSouth : une première visite d'évaluation a été effectuée en Tunisie du 13 au 17 novembre pour rencontrer les principales institutions chargées des questions relatives à la cybercriminalité. Les résultats de cette mission seront présentés dans un rapport d'évaluation qui permettra d'identifier les besoins et les actions à mener au cours des trois prochaines années dans le cadre de CyberSud en Tunisie. Il a été convenu que la conférence de lancement du projet se tiendrait à Tunis en mars 2018.
- Contribution volontaire de la Norvège « Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles » : un atelier a été organisé du 9 au 10 novembre en partenariat avec le Centre d'études juridiques et judiciaires du ministère de la Justice et le service de médecine légale de l'hôpital Charles Nicolle pour adapter les pratiques judiciaires en Tunisie aux besoins des enfants victimes de violence sexuelle. L'atelier a été l'occasion de présenter les bonnes pratiques européennes, comme le modèle nordique des foyers pour enfants (Barnahus) et s'inscrit dans le cadre du soutien plus large apporté aux autorités nationales tunisiennes en ce qui concerne les normes de la Convention de Lanzarote, à laquelle la Tunisie a demandé (et été invitée) à devenir partie. Pour ce qui est de la question de la participation des enfants, le Conseil de l'Europe, en collaboration avec l'Observatoire national d'information, de formation, de documentation et d'études pour la protection des droits de l'enfant, a organisé le 12 décembre à Tunis un colloque international intitulé « Le parlement des enfants : échange d'expériences ». Cette manifestation a réuni une centaine de participants, parmi lesquels de jeunes parlementaires issus du Parlement de l'Enfant tunisien et leurs homologues chypriotes et français, ainsi que des responsables gouvernementaux et des parlementaires tunisiens. Son objectif était de contribuer à la réflexion en cours en

Tunisie sur l'encouragement et le renforcement de la participation des enfants aux affaires publiques.

- Contribution volontaire de la Norvège « Les médias et la liberté d'expression » : quatre événements ont été organisés au cours de la période considérée ; en vue de préparer les prochaines élections municipales prévues en mai 2018, le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) et le Conseil de l'Europe ont organisé du 24 au 25 novembre la première session (pour le nord de la Tunisie) d'une série de formations à l'intention des journalistes tunisiens sur la couverture médiatique des prochaines élections locales dans le pays. La session consacrée à la Tunisie du Sud s'est tenue à Djerba les 15 et 16 décembre. Les formations visent à fournir aux journalistes les connaissances et les outils nécessaires pour assurer une couverture complète et équilibrée du processus électoral. Un colloque international sur la place et l'image des femmes dans les médias audiovisuels a été organisé par le Conseil de l'Europe, la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) les 7 et 8 décembre à Tunis. Cet événement s'inscrivait dans la démarche de coopération adoptée par le Conseil de l'Europe pour lutter contre les stéréotypes fondés sur le genre et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le cadre de la réforme de la législation sur la communication audiovisuelle en Tunisie, le Conseil de l'Europe a organisé une troisième réunion-débat avec les députés de l'Assemblée des représentants du peuple le 14 décembre dernier à Tunis. Elle a été l'occasion d'un dialogue entre experts, membres de la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle et parlementaires tunisiens sur l'indépendance du futur organe constitutionnel consacré à la communication audiovisuelle et sur les conditions de l'accomplissement effectif de sa mission. Cette initiative fait suite à plusieurs activités organisées par le Conseil de l'Europe en 2016 et 2017 avec le Parlement tunisien.
- Contribution volontaire de la Norvège « Démocratie locale » : dans le cadre des activités mises en œuvre par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, une formation de formateurs sur la gestion des conflits au niveau local a été organisée les 16 et 18 novembre en coopération avec le Centre tunisien de formation et d'appui à la décentralisation (CFAD). Quinze formateurs et facilitateurs tunisiens du CFAD, des milieux universitaires et du ministère des Affaires locales et de l'Environnement ont participé à la formation, qui visait à développer et renforcer les capacités des formateurs sélectionnés dans le contexte des premières élections municipales prévues en mai 2018 et de l'application d'un nouveau Code des collectivités locales en cours d'examen par le parlement.

<u>Actions de suivi</u>

- Concernant le processus d'adhésion au GRECO, des discussions ont eu lieu avec le ministère des Affaires étrangères et l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) pour clarifier les futures étapes de la demande d'adhésion.

<u>Autres activités à signaler</u>

- Le bureau a participé aux réunions de coordination des donateurs dans le domaine des élections, des élections locales et de la justice (Conseil supérieur de la magistrature – CSM) ;
- À la suite de la décision de l'Union européenne d'allouer des fonds au Conseil de l'Europe dans le contexte de ses futurs programmes mis en œuvre dans le domaine de la justice (PARJ III) et du nouveau programme de soutien de la société civile et de l'indépendance des institutions (PASC II), une réunion a été organisée le 20 novembre par la délégation de l'UE pour examiner les modalités et le calendrier d'élaboration du descriptif des activités pour les deux programmes ;

- La réunion bilatérale tunisienne du comité directeur du Programme Sud II a été organisée le 21 novembre à Tunis. Elle a permis de faire le point sur l'avancement des travaux entrepris depuis 2015. Les participants ont reconnu que des résultats significatifs avaient été obtenus dans les trois axes de coopération, soulignant en particulier les travaux de la CEPEJ avec les dix juridictions pilotes, le soutien apporté aux institutions indépendantes et l'harmonisation de la législation nationale avec les normes européennes grâce aux demandes d'adhésion à plusieurs conventions et accords partiels du Conseil de l'Europe (GRECO, Groupe Pompidou). Une réunion technique sur les conventions du Conseil de l'Europe s'est tenue le 22 novembre pour mesurer les progrès accomplis en 2017 et définir les priorités pour 2018.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Le vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la directrice du Bureau de la Direction générale des programmes ont participé à la réunion bilatérale du comité directeur tenue le 21 novembre. La visite a également été l'occasion de s'entretenir avec le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et plusieurs personnalités de haut rang. Le directeur des ressources humaines, qui effectuait une visite en Tunisie à la même période pour rencontrer les autorités et d'autres organisations internationales en vue de revoir le statut et les conditions d'emploi du personnel du bureau de Tunis, a également assisté à la réunion du comité directeur.